

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université de la Polynésie française

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/02/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Olivier Ballesta, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de la Polynésie française, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration publique*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de la Polynésie française a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Olivier Ballesta, maître de conférences en géographie physique, humaine, économique et régionale à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Sophie Wodociag, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Martine Atgé, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace ;
- Mme Sophie Belan, maître de conférences en études anglophones à Nantes Université ;
- M. Jean-François Bodart, professeur des universités en biologie cellulaire à l'université de Lille ;
- M. Benoît Crespin, maître de conférences en informatique à l'université de Limoges ;
- Mme Lila Ferrat, maître de conférences en biologie des populations et écologie à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- M. Paul Mayaux, étudiant en gestion à l'université de Lorraine ;
- Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
- M. Franck Plasse, conseiller à l'agglomération Grand Paris Sud ;
- M. Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne.

M. Laurent Simula, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de la Polynésie française (UPF) couvre les grands domaines disciplinaires généralistes. Elle comporte 14 formations, proposées à 2 176 étudiants (2 126 en licence et 50 en licence professionnelle) en 2020-2021 : quatre formations en Droit, économie et gestion, cinq formations en Lettres, langues et sciences humaines, cinq formations en Sciences, technologies et santé. Cette offre est portée par une composante unique qui se structure en trois départements.

Engagée dans une pédagogie numérique en lien avec les contraintes géographiques et la nécessité de faciliter l'accès aux formations locales et/ou de la Métropole, l'UPF a déposé en 2021 le projet « Archipels connectés » dans le cadre de l'appel à projets « Campus connectés » du Programme des investissements d'avenir (PIA 3). Cinq campus connectés (un par archipel polynésien) doivent voir le jour d'ici 2024. Le premier d'entre eux a été mis en place aux îles Sous-le-Vent lors de la rentrée 2021-2022.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'Université de Polynésie française (UPF), unique université en Polynésie française, propose une offre de formation du 1^{er} cycle à la fois cohérente avec la mission de l'établissement et conforme aux axes stratégiques qu'il a définis. Les formations du 1^{er} cycle sont engagées dans une démarche d'accompagnement à la réussite des étudiants et de professionnalisation. La mise en place systématique de conseils de perfectionnement illustre une volonté de pilotage des formations prenant davantage en compte la qualité. Cependant, les taux d'échec ou d'abandon restent très élevés, et les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont très incomplètes.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle proposée par l'UPF est pertinente au regard du projet de l'établissement et des spécificités de l'environnement local. Les formations sont construites en cohérence avec les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elles valorisent les besoins du marché du travail polynésien dans le secteur tertiaire (licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*), les solutions énergétiques innovantes requises dans un environnement insulaire (licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*), l'ancrage fort dans le territoire à travers le plurilinguisme (licence *Langues étrangères appliquées*), ainsi que les cultures polynésiennes et océaniques (licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). Complémentaires entre elles, la plupart des formations s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire. Parmi les formations du 1^{er} cycle, seule la licence *Sciences de la vie* (parcours *Accès santé*) fait état d'un partenariat académique formel, hors établissement, avec l'université de Bordeaux.

Les formations du 1^{er} cycle s'articulent de manière cohérente avec celles du 2^e cycle, à l'exception de la licence *Géographie et aménagement* dont l'absence d'enseignements en histoire en deuxième année (L2) et troisième année (L3) ne facilite pas l'accès au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). La poursuite d'études des diplômés de licence est assurée par une offre en interne de deux masters en droit (master *Droit privé* et master *Droit public*), du master *Management et commerce international*, du master *Langues et sociétés* et une seconde année (M2) du master *Énergie* parcours *Gestion des énergies en milieu insulaire et tropical* (co-accrédité avec l'université de Franche-Comté et accessible après une première année de master (M1) dans cette même université), ainsi que les masters MEEF proposés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Polynésie française, école interne de l'UPF.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'efficacité des dispositifs d'information-orientation est hétérogène selon les formations et gagnerait à être davantage coordonnée à l'échelle de l'établissement. Les dispositifs d'information sur l'offre de formation reposent essentiellement sur la mobilisation des responsables pédagogiques. Ceux-ci participent à des dispositifs d'orientation active : visites dans les établissements du secondaire, journées portes ouvertes, forums postbac, etc. Certaines formations, comme la licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, disposent de partenariats par l'entremise des responsables pédagogiques de formations de niveau bac + 2, des brevets de technicien supérieur (BTS) majoritairement, dont elles constituent un débouché naturel.

L'architecture du 1^{er} cycle contribue à l'accompagnement des étudiants à la réussite grâce aux passerelles effectives entre différentes formations, permettant une réorientation en deuxième ou troisième année, par exemple de la licence *Droit* vers la licence *Économie et gestion*. Cependant, aucune donnée n'est fournie quant aux flux d'étudiants bénéficiant de ces passerelles. L'articulation des formations du 1^{er} cycle avec celles du 2^e cycle permet quant à elle une poursuite d'études en master, qui reste cependant logiquement limitée pour les étudiants en licence professionnelle.

L'attractivité des formations du 1^{er} cycle est variée, le nombre d'inscrits étant en hausse dans la plupart des formations. Pour toutes les licences générales, le nombre de candidats par rapport au nombre d'inscrits (1^{re} année du cycle) est de 1 en 2020-2021, il est de 2,07 en licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs* et de 1,68 en licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*. Dix formations présentent un taux d'attractivité en hausse durant trois ans, qui varie de 3 % à 144 %. Ainsi, le nombre total d'inscrits administratifs dans la formation augmente de 3 % durant trois ans en licence *Économie et gestion*, de

8 % en licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, de 9 % en licence *Physique, chimie*, de 10 % en licence *Mathématiques*, de 13 % en licence *Administration publique* et en licence *Langues étrangères appliquées*, de 30 % en licence *Informatique*, de 50 % en licence *Lettres*, de 90 % en licence *Sciences de la vie* et de 144 % en licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*. Deux formations présentent un taux d'attractivité stable sur trois ans (licence *Droit* et licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*). Deux formations présentent au contraire un taux d'attractivité en baisse. Ainsi, le nombre total d'inscrits administratifs dans la formation baisse de 6 % durant trois ans en licence *Géographie et aménagement* et de 16 % en licence *Histoire*.

Les taux de réussite restent faibles pour la majorité des formations, notamment en première année de licence (L1), en dépit des dispositifs d'accompagnement mis en œuvre, qui gagneraient à être renforcés. Excepté pour cinq formations (licences *Lettres, Droit, Physique, chimie, Sciences de la vie* et licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*), dont les taux de réussite en 2020-2021 sont supérieurs à 70 % en L3, les formations présentent des taux d'échec ou d'abandon en cours de cursus élevés. En première année notamment, les formations du 1^{er} cycle présentent un taux d'échec global de 80 % en 2020-2021 (68 % en 2018-2019, 76 % en 2019-2020). Cette dégradation constitue un point de vigilance à surveiller dans un contexte postpandémique.

Dans le but d'améliorer la réussite universitaire des bacheliers professionnels et technologiques, les formations se sont dotées d'un dispositif « Parcours adapté » (PAD) instaurant une année de transition (licences *Droit, Économie et gestion, Géographie et aménagement* et *Histoire* depuis 2018) ou bien intègrent le dispositif « Passeport Réussite Orientation » (PaRéO) (comme les licences *Droit, Économie et gestion* depuis 2020). Dans le cadre de ces dispositifs, un contrat pédagogique est mis en place à partir de la rentrée 2022. Les L1 bénéficient d'un tutorat (L1/L3) et d'un soutien des enseignants. Un dispositif d'accompagnement rapproché en collaboration avec le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) a également été mis en place. Sur la base du volontariat, les étudiants en difficulté peuvent alors être réorientés. Cependant, les taux d'échec ou d'abandon restant élevés en L1, il conviendrait de renforcer les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre.

En outre, plusieurs formations généralistes ouvrent grâce à l'accueil d'un nombre croissant de titulaires du baccalauréat technologique ou professionnel. À titre d'exemple, en 2020-2021, la proportion de bacheliers technologiques accueillis en licence *Géographie et aménagement* est de 35 % ; 44 % pour la licence *Économie et gestion* et pour la licence *Informatique*. Cette forte proportion de bacheliers technologiques dans des formations généralistes contribue au taux d'échec important en fin de L1, à la diminution des effectifs en L2 et L3, et pose la question de la soutenabilité des formations concernées sur le long terme.

Les formations mobilisent des méthodes pédagogiques adaptées aux disciplines et à leurs finalités. Cependant, la mise en œuvre de l'approche par compétences reste hétérogène au sein de l'offre de formation. Les maquettes adoptent une présentation classique (à l'exemple des licences *Droit, Administration publique* et *Économie et gestion*) ou par blocs de compétences (comme pour les licences *Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). Les maquettes d'enseignement distinguent selon leur nature les compétences visées. Elles mettent en œuvre une spécialisation progressive dans les parcours ; les enseignements fondamentaux sont abordés selon une approche programme alors que les enseignements spécifiques et le projet tutoré privilégient une approche par compétences, disciplinaires, transversales, préprofessionnelles et linguistiques. La manière dont l'approche par compétences est mise en œuvre gagnerait à être mieux explicitée pour les licences *Géographie et aménagement, Histoire, Mathématiques, Physique, chimie* et *Sciences de la vie*.

Quelques formations mobilisent déjà une pédagogie numérique hybride (comme les licences *Administration publique, Économie et gestion* et *Sciences de la vie*, ou la licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*). Celle-ci reste embryonnaire, et amenée à se développer dans le cadre du projet « Archipels connectés ».

Des certifications numériques (PIX depuis trois ans) et linguistiques sont proposées. Cependant, la proportion d'étudiants obtenant une certification numérique est faible (541 étudiants de licence en 2020-2021, soit 24 % des inscrits ; aucun étudiant de licence professionnelle) en raison d'un fort absentéisme lors de la préparation des certifications en mode hybride.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

Les formations du 1^{er} cycle bénéficient d'un adossement à la recherche limité, basé essentiellement sur la participation des enseignants-chercheurs. L'adossement à la recherche repose principalement sur la participation des enseignants-chercheurs aux formations, participation qui reste elle-même peu élevée. Ainsi, seulement 53 % des heures étudiant de l'offre de formation du 1^{er} cycle sont assurées par des enseignants-chercheurs en 2020-2021. Toutefois, le nombre d'enseignants-chercheurs et les volumes d'enseignement assurés par ces derniers varient considérablement d'une formation à l'autre, de deux enseignants-chercheurs (70 heures représentant 14 % des enseignements) pour la licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs* à onze enseignants-chercheurs (895 heures, 59 % des enseignements) pour la licence *Géographie et aménagement*. Par ailleurs, le lien entre les formations et les unités de recherche n'est pas clairement identifié pour toutes les formations.

Globalement, à l'exception des licences *Géographie et aménagement, Histoire* et *Lettres*, l'initiation à la méthodologie de la recherche ne fait pas l'objet d'un cours dédié et se limite à l'enseignement de la

méthodologie documentaire. Si les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et aux enjeux du développement durable à travers les différents cours qu'ils suivent, ces thèmes ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

L'offre de formation intègre plusieurs éléments solides de professionnalisation ; cependant, l'information concernant la qualité de l'insertion professionnelle ou la nature des poursuites d'études reste limitée et ne permet pas d'examiner les effets de la professionnalisation des formations sur le parcours des étudiants. La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle repose essentiellement sur la participation de professionnels aux enseignements. Cependant, le taux de professionnels intervenant dans les formations est hétérogène au sein de l'offre de formation, allant de 0 % pour la licence *Mathématiques* à 63 % pour la licence *Droit*. Elle s'appuie en outre sur l'intégration d'enseignements spécifiquement dédiés à la préparation à l'insertion professionnelle ou à la sensibilisation à l'entrepreneuriat (hormis dans la licence *Administration publique*), ainsi que sur l'intégration de périodes d'immersion professionnelle à travers des stages. Notons que les stages ne sont pas toujours intégrés dans les maquettes des formations et valorisés par des crédits ECTS, ce qui doit être modifié. Par ailleurs, si plusieurs formations sont conçues en concertation avec les chefs d'entreprise locaux, peu de partenariats formels existent avec des acteurs du monde socioprofessionnel local, régional ou national. De tels partenariats méritent d'être développés.

Ces différents éléments favorisent certainement l'insertion professionnelle. Toutefois, la qualité de l'insertion professionnelle ou la nature des poursuites d'études restent difficiles à évaluer pour l'ensemble des formations, en raison d'un taux très faible de répondants aux enquêtes de suivi réalisées par le Centre d'orientation, de stages et d'insertion professionnelle (COSIP) (par exemple, seulement 25 % des diplômés ont répondu à l'enquête sur la poursuite d'études en 2020-2021). Il s'agit d'un point d'attention transversal à l'échelle du cycle.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie en 1^{er} cycle reste limitée et un effort pour y développer l'accès en formation continue serait bienvenu. L'offre de formation n'est pas structurée pour accueillir des publics en formation continue et se concentre sur la formation initiale. Deux exceptions doivent être soulignées : la licence *Administration publique* et la licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* s'adressent aussi aux salariés, déclinent leurs enseignements en cours du soir ou pendant le week-end, et proposent une modalité d'enseignement hybride. Par ailleurs, les textes relatifs à la validation des acquis de l'expérience (VAE) s'appliquent en Polynésie française depuis 2022 seulement, mais en l'absence de dispositifs de financements similaires à ceux existant en Métropole.

Les parcours en alternance restent marginaux en raison notamment des contraintes réglementaires spécifiques à la Polynésie française. En effet, le principe de contrat d'apprentissage tel qu'il existe en Métropole n'est pas en vigueur en Polynésie française. Quelques étudiants peuvent bénéficier du statut d'alternant à travers le Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion (SEFI), équivalent polynésien de Pôle emploi français. Le SEFI instruit les demandes uniquement pour les personnes privées d'emploi sans intervention de l'université sur la recevabilité des candidatures. Dans ce contexte, les formations proposent plutôt un stage de fin de cursus pour favoriser l'insertion professionnelle.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

Le degré d'internationalisation de l'offre de formation du 1^{er} cycle est faible. Toutes les formations permettent aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques en anglais (enseignement obligatoire et parfois certification), et, pour certaines d'entre elles, en option, en espagnol, en reo ma'ohi et/ou en mandarin, utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études. Cependant, les formations disposent rarement de partenariats internationaux ou de dispositifs de mobilité entrante et sortante des étudiants. Le taux de mobilité sortante moyen durant trois ans est de 1,05 % (0,09 % en 2020-2021). Quant au taux de mobilité entrante moyen durant trois ans, il s'établit à 0,53 % (0 % en 2020-2021).

Le projet Narua porté par l'établissement (lauréat de l'appel ExcellencES du 4^e Programme d'investissements d'avenir – PIA) prévoit le développement de la mobilité étudiante, enseignante et du personnel administratif au sein du triangle Hawaïi, Australie et Nouvelle-Zélande. Des enseignements de spécialité en anglais devraient être mis en place dans toutes les formations pour favoriser une réciprocité des mobilités avec les partenaires universitaires. Compte tenu de la très faible internationalisation actuelle des formations du 1^{er} cycle, cette stratégie et l'obtention d'un financement pour la soutenir sont à saluer. Il apparaît notamment opportun de développer les partenariats avec les établissements de la zone pacifique et d'Océanie, et de s'appuyer sur les possibilités offertes par le numérique et l'hybridation pour bénéficier des effets bénéfiques d'une internationalisation « sur place », qui peut en outre constituer un levier favorable aux mobilités réelles.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle tire parti de la petite taille de l'établissement, mais pâtit d'un taux moyen d'encadrement particulièrement faible. Avec un taux moyen d'encadrement en 2020-2021 de 11 % pour les licences et de 18 % pour les licences professionnelles, les formations font état presque unanimement d'un sous-encadrement en enseignants permanents. La soutenabilité des formations repose essentiellement sur la définition de seuils d'ouverture à partir d'effectifs minimaux d'étudiants (formations, cours, travaux dirigés).

Dans l'ensemble, les formations disposent d'un processus d'évaluation interne cohérent leur permettant de faire évoluer leurs pratiques dans une démarche d'amélioration continue ; cependant le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation et d'insertion professionnelle, très faible, prive l'établissement – à ses différents niveaux – d'indicateurs pourtant hautement pertinents au pilotage des formations. Les conseils de perfectionnement constituent l'instrument principal du processus d'évaluation interne. Mis en place dans toutes les formations en 2018, ils se réunissent au moins une fois par an, et associent aux équipes pédagogiques et aux représentants des étudiants des acteurs socioéconomiques. À l'issue de chacun de ces conseils, un bilan des points forts et des points faibles de la formation et des actions correctives envisageables est formalisé. Ces rapports évoquent par exemple une individualisation insuffisante des parcours (licence *Géographie et aménagement*), l'excellente réussite aux concours d'enseignement, même si certains étudiants ne semblaient pas être au courant des modalités particulières liées au master *MEEF*, ouvert une année sur deux seulement (licence *Mathématiques*), ou soulignent que l'innovation pédagogique se concentre sur l'utilisation du numérique et préconisent dans ce contexte une offre de formation et de développement professionnels plus large à destination des enseignants (*Physique, chimie et Sciences de la vie*). On constate une très forte hétérogénéité dans le détail des comptes rendus fournis, qui peut indiquer un degré d'appropriation assez variable de cet outil par les formations.

Une évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est menée dans le cadre d'échanges formels (enquêtes) ou informels (lorsque l'effectif des étudiants concernés est réduit). L'évaluation des enseignements, centralisée par le COSIP, et son analyse restent cependant limitées en raison d'un taux de réponse particulièrement faible. Les données recueillies sur le devenir des étudiants étant par ailleurs très peu exhaustives (cf. *supra*), l'établissement ne dispose pas d'indicateurs pourtant essentiels dans une démarche d'amélioration continue. Une démarche plus proactive en la matière est nécessaire, pour faire évoluer les formations à partir de l'expérience des étudiants et de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études des diplômés.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation suffisamment diversifiée, au regard des contraintes territoriales, pour permettre aux jeunes Polynésiens un accès aux études supérieures.
- Des programmes pédagogiques cohérents avec les finalités des formations et l'hétérogénéité des publics.
- Une adéquation des objectifs des formations avec les besoins territoriaux.
- Des formations engagées dans une démarche d'hybridation en lien avec l'ouverture de campus connectés.

Points faibles

- Des taux d'échec et d'abandon élevés en L1 malgré le déploiement des dispositifs PAD/PaRéO.
- Un dispositif de suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants peu efficace.
- Une faible ouverture internationale.
- Un adossement à la recherche limité.
- Un faible taux d'encadrement.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'information à destination des lycéens afin d'améliorer leur orientation : cours à l'essai, mentorat étudiant/lycéen.
- Mettre en place des tutorats et renforcer les dispositifs de soutien aux étudiants de première année.
- Mettre en place un dispositif visant à améliorer les taux de réponse des enquêtes et le suivi de cohortes à bac + 3.
- Développer les partenariats avec les établissements de la zone pacifique et d'Océanie en s'appuyant sur les possibilités offertes par le numérique et l'hybridation.
- Accentuer l'information et l'accompagnement des étudiants et des enseignants pour encourager leur mobilité internationale.
- Étoffer l'offre des enseignements de spécialité en anglais afin de faciliter les mobilités sortantes et entrantes dans une région pacifique sud majoritairement anglophone.
- Mettre en place un programme d'enseignants-chercheurs invités en distanciel.
- Renforcer les équipes pédagogiques en enseignants et en enseignants-chercheurs permanents.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention généraux

- Pour l'ensemble de l'offre de formations du 1^{er} cycle, les enquêtes de suivi réalisées par le Centre d'orientation, de stages, et d'insertion professionnelle (COSIP) ne permettent pas d'analyser les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en raison du faible taux de répondants.
- Excepté pour cinq formations (licences *Lettres, Droit, Physique, chimie, Sciences de la vie*, et licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*), les formations présentent un point d'attention concernant leurs taux de réussite globalement faibles notamment en L1, en dépit des dispositifs d'accompagnement mis en œuvre.
- Les formations présentent un adossement à la recherche limité.

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues : licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*.
- Droit, économie, gestion : licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*.

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de la Polynésie française est dispensée au sein du département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), sur le campus de Punaauia à Tahiti. Elle est structurée en deux parcours : *Anglais-espagnol* et *Anglais-mandarin* (depuis 2019).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Les deux parcours de la licence *LEA* sont en cohérence avec les objectifs et les compétences visés par la mention : la maîtrise de deux langues et la connaissance des aires géographiques associées, en lien avec les domaines d'application. Pour les enseignements relevant de ces domaines, la formation est construite en étroite collaboration avec la filière *Économie-Gestion* et propose des mutualisations d'enseignements en troisième année de licence (L3). Conformément aux orientations de l'établissement, l'ancrage dans le territoire polynésien se traduit par la présence d'un enseignement de langues et cultures polynésiennes dans l'unité d'enseignement (UE) de compétences transversales du semestre 1 de la première année de licence (L1). La formation offre une passerelle avec la licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) proposée dans la même composante : les UE d'anglais de L1 *LEA* valident les enseignements d'anglais en *LLCER*. La réciproque n'est cependant pas possible du fait de l'exigence d'une langue vivante B en licence *LEA*, absente en *LLCER*. Les contenus de la formation n'ont pas encore été intégrés au projet programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 de développement de campus numériques en Polynésie, mais cela est envisagé pour le prochain contrat. Le dossier ne mentionne pas les poursuites d'études possibles à la sortie de la licence *LEA*. Il indique cependant que 30 % des diplômés s'orientent vers les concours de l'enseignement (concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ou certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)). Le compte rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier mentionne une adaptation de la maquette de licence pour faciliter l'accès au master *Économie-gestion*, mais le détail des modifications n'apparaît pas.

La formation est peu ouverte à l'international. La formation n'a pas développé d'offre spécifique à l'international. L'offre est donc limitée, mais elle devrait bénéficier de développements dans le cadre des projets financés par les PIA 3 (Plan Innovation outre-mer (PIOM)) et PIA 4 (Excellences).

L'adossement de la formation à la recherche est très limité. En dehors des interventions des six enseignants-chercheurs dans la formation et d'un module de méthodologie universitaire au semestre 1, le lien de la formation avec la recherche est ténu. Ceci est justifié par les responsables par la dimension professionnalisante et les débouchés de la formation. Le dossier ne fait pas état de liens avec les unités de recherche des domaines visés.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation est par nature en lien avec les milieux socioéconomiques. Une UE de compétences préprofessionnelles est proposée en L1 et L2 dans les deux parcours. Elle inclut un module de projet professionnel aux semestres 1 (autoorientation) et 3 (techniques de recherche d'emploi). En L3, dans les deux parcours, les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire d'au moins six semaines au semestre 6, correspondant à l'élément constitutif (EC) "Expérience professionnelle" crédité de 2,5 crédits ECTS au sein de l'UE de compétences préprofessionnelles. Deux représentants des milieux socioéconomiques siègent au conseil de perfectionnement. En 2020-2021, 17 intervenants professionnels ont contribué aux enseignements de la formation. La maquette de la formation n'inclut pas d'initiation à l'entrepreneuriat, mais un module d'entrepreneuriat étudiant devrait être créé pour la future offre de formation dans le cadre du PIOM (PIA3).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Dans les deux parcours, les contenus de la formation sont organisés en blocs de compétences : disciplinaires, linguistiques, transversales et préprofessionnelles sur les trois années du cycle. Les responsables veillent à la progression pédagogique tout au long de la formation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais l'hybridation des enseignements est limitée. Les enseignements sont assurés principalement en présentiel et l'hybridation est peu développée. Depuis la rentrée 2022, la formation a rejoint le contrat de valorisation de l'enseignement à distance proposé par l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais les mobilités sont peu nombreuses. La licence *LEA* est naturellement tournée vers l'international. Deux langues étrangères sont obligatoires dans le cursus. Une troisième langue optionnelle (mandarin ou reo ma'ohi dans le parcours *Anglais-Espagnol* et espagnol ou reo ma'ohi dans le parcours *Anglais-Mandarin*) peut être choisie de manière facultative et apporte un bonus de 0,1 ou 0,5 point à la moyenne semestrielle. Une certification en anglais a été mise en place en L3 en 2020-2021. Les étudiants bénéficient des possibilités de mobilité et de préparation offertes par l'établissement. Les mobilités sortantes des étudiants de L3 se font essentiellement vers l'Espagne. Une dizaine d'entre eux en bénéficient chaque année. Le dossier fait aussi état d'un développement d'accords Erasmus avec des pays anglophones, dont l'Irlande, et d'un partenariat avec la Chine (trois projets de mobilité vers la Chine en 2021-2022). Au cours de la période observée, la formation n'a reçu aucune mobilité entrante, probablement du fait de l'éloignement géographique de la Polynésie et de la crise sanitaire. Pour pallier la difficulté des étudiants à partir en mobilité, il existe un projet d'échanges virtuels en visioconférence avec des étudiants anglophones, hispanophones et sinophones.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *LEA* n'est pas proposée à la formation continue ou en alternance, modalité inexistante sur le territoire polynésien.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'information sur la licence *LEA* est diffusée chaque année lors de visites dans les lycées, des journées portes ouvertes de l'établissement et des salons sur les formations postbac. La formation a connu une légère hausse (12,7 % sur tout le cycle) de ses effectifs dans les deux parcours depuis le début de la période observée. Les étudiants sont aux trois quarts issus du baccalauréat général. Les bacheliers issus des séries technologiques et professionnelles sont orientés dans un parcours adapté (PAD) proposé par le département LLSH avant de poursuivre en L1.

Le suivi de la réussite étudiante demande à être renforcé. Les taux de réussite en licence *LEA* et l'impact des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite des étudiants sont suivis par les responsables de la formation et par le conseil de perfectionnement. Des adaptations au cursus sont proposées si nécessaire. Le directeur des études de L1 reçoit une soixantaine d'étudiants chaque année pour un suivi personnalisé. Cependant, le taux de réussite en L1 demeure faible : en 2018-2019 et 2019-2020, près de 70 % des étudiants de L1 ont validé moins de 30 crédits ECTS ; en 2020-2021, ceci concernait la moitié de la promotion de L1. Le dossier indique que de nombreux étudiants semblent s'inscrire par défaut dans la formation sans avoir les prérequis pour une formation universitaire ou, dans le cas du parcours *Anglais-espagnol*, parce qu'ils n'ont pu aller suivre un cursus en licence *LLCER* espagnol en métropole.

L'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi demande à être affinée et développée. La formation bénéficie des enquêtes sur l'insertion professionnelle menées par le Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP) de l'établissement. Le taux de réponse des dernières années est cependant faible, les résultats sont parcellaires et donc peu significatifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique de la licence *LEA Anglais-espagnol* est composée de deux enseignants-chercheurs (une en espagnol et l'autre en anglais) et d'une professeure certifiée (PRCE) (anglais) et d'une professeure agrégée (PRAG) (espagnol). Les autres intervenants sont en poste sur d'autres filières, ou des contractuels, ou des vacataires, dont le nombre

fluctue d'année en année. Les intervenants en *Anglais-mandarin* sont nommés en Chine et interviennent via l'Institut Confucius (présent dans les locaux de l'UPF). Diverses formations sont proposées : prise de parole en public, gestion des conflits, ergonomie, enseignement à distance. La formation à l'innovation pédagogique est en cours de développement. Le dossier ne mentionne pas d'autres indicateurs de suivi du coût de la formation que le nombre d'heures étudiant pour chaque année de formation en 2020-2021.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignants mettent en place une évaluation de leurs enseignements par les étudiants. Les étudiants siégeant au conseil de perfectionnement apportent également des éléments d'évaluation. Le bilan est examiné par l'équipe pédagogique et par le conseil de perfectionnement, qui émet des préconisations. Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe enseignante, d'étudiants de chaque niveau, et de représentants des milieux professionnels locaux. Il se réunit une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Une organisation de la formation cohérente avec les objectifs et compétences visés.
- Une ouverture vers les milieux professionnels : modules de préprofessionnalisation dès la L1, participation à la formation et au conseil de perfectionnement d'acteurs du monde socioéconomique.

Points faibles

- Un adossement à la recherche très limité.
- Un taux d'échec et d'abandon qui demeure élevé en L1.
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'information à destination des lycéens pour améliorer leur orientation : cours à l'essai, mentorat étudiant/lycée, etc.
- Développer les partenariats pour l'enseignement avec les établissements de la zone pacifique et d'Océanie, en s'appuyant sur les possibilités offertes par le numérique et l'hybridation.
- Renforcer l'adossement à la recherche.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de la Polynésie française est dispensée au sein du département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), sur le campus de Punaauia à Tahiti. Elle est structurée en deux parcours indépendants l'un de l'autre : parcours *Anglais* et parcours *Langues polynésiennes* (LP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le parcours *Anglais* est fortement orienté vers la formation de candidats à l'enseignement de l'anglais. Il existe une passerelle avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) : les unités d'enseignement (UE) d'anglais de la première année de licence (L1) LEA valident les enseignements d'anglais en LLCER. La réciproque n'est cependant pas possible du fait de l'exigence d'une langue vivante B en licence LEA. Les diplômés du parcours *Anglais* peuvent poursuivre en master *Langues, cultures et sociétés océaniques* (LCSO) de l'UPF et en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) préparation aux concours de l'enseignement (concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)/certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP)) à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Cependant, le master MEEF anglais ouvre et ferme de manière fluctuante du fait d'une saturation du marché de l'emploi local dans le secteur de l'enseignement, ce qui rend la poursuite d'études très incertaine. Au cours des dernières années, des modifications de maquette ont mené à l'introduction d'unités d'enseignement (UE) plus générales permettant une ouverture vers des débouchés autres que l'enseignement, comme les secteurs de la culture, des médias et du tourisme. Le parcours *Langues polynésiennes* est original par son caractère pluridisciplinaire et multilingue. Il répond au souhait de l'établissement d'un ancrage fort dans le territoire et à l'exigence de valorisation et de transmission des langues-cultures polynésiennes et océaniques. Les diplômés de ce parcours peuvent eux aussi poursuivre en master *Langues, cultures et sociétés océaniques* (LCSO) et dans les masters de l'INSPE : master MEEF *préparation aux concours d'enseignement CRPE et CAPES Tahitien-Lettres* et master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation, parcours Médiation scientifique et culturelle* (MSC). Certaines UE transversales de L1 sont mutualisées, mais il n'existe pas de passerelle entre les parcours *Anglais* et *Langues polynésiennes*.

La formation est peu ouverte à l'international. La formation n'a pas développé d'offre spécifique à l'international. Chaque parcours a établi des partenariats avec des homologues internationaux, mais ils demandent à être renforcés. La mobilité étudiante est compliquée par des contraintes administratives, par le coût élevé du transport et du logement, et par la difficulté à obtenir une certification en anglais. Dans le parcours *Anglais*, les cours de l'UE *Études interculturelles* du semestre 6 sont dispensés par un enseignant-chercheur de l'université *Manoa* d'Hawaii. Dans les UE de littérature britannique, américaine et du Pacifique anglophone en troisième année (L3), les étudiants peuvent participer à des entretiens avec des auteurs anglophones contemporains. Les partenariats du parcours *Langues polynésiennes* avec Hawaii et la Nouvelle-Zélande sont peu développés, mais ils pourraient prendre plus d'ampleur grâce aux financements du programme des investissements d'avenir (PIA)4 ExcellenceS à venir.

L'adossement de la formation à la recherche est limité. Dans les deux parcours, le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs titulaires (sept) ne permet pas de mettre en place une réelle initiation à la recherche. Une initiation à la recherche documentaire est proposée en L1 dans le cadre de l'élément constitutif (EC) *Méthodologie du travail universitaire*. Dans le parcours *Langues polynésiennes*, des formations ponctuelles à la méthodologie de la recherche en socio-ethno-linguistique sont proposées, mais elles n'apparaissent pas explicitement dans la maquette. Le dossier ne fait pas état de lien avec les unités de recherche des domaines visés.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation est en lien avec les milieux socioéconomiques visés. Dans le parcours *Anglais*, du fait de la fermeture du master *MEEF anglais* et de la nécessité d'ouvrir à d'autres débouchés, l'accent est mis sur la maîtrise de la langue dans des domaines professionnels variés. Une UE de compétences pré-professionnelles est proposée en L1 et L2 dans le parcours *Langues polynésiennes*, axée sur les compétences d'expression en français. En L3, dans les deux parcours, les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire d'un mois au semestre 6. Des représentants des milieux socioéconomiques et culturels siègent au conseil de perfectionnement et permettent de maintenir un réseau de partenaires. Quelques intervenants professionnels contribuent aux enseignements. La formation n'est pas proposée en formation continue, à l'exception de modules d'initiation à la langue tahitienne. L'alternance n'est pas proposée non plus, car les dispositifs de formation en apprentissage n'existent pas en Polynésie française. La maquette de la formation n'inclut pas d'initiation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Dans les deux parcours, les contenus de la formation sont organisés en blocs de compétences : disciplinaires, linguistiques, transversales et préprofessionnelles sur les trois années du cycle. Les responsables veillent à la progression pédagogique au long de la formation. Des améliorations sont envisagées dans le parcours *Langues polynésiennes*.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais l'hybridation des enseignements est limitée. Les enseignements sont assurés principalement en présentiel. Dans le parcours *Anglais*, une seule UE est assurée en mode hybride sous la forme de cours magistraux (CM) à distance dispensés par l'université d'Hawaii. Dans le parcours *Langues polynésiennes*, les enseignements de l'UE Initiation aux langues hawaïenne et maori (NZ) sont assurés en distanciel avec la collaboration de l'université d'Hawaii à Mānoa (Hawaii) et de l'université de Waikato (Nouvelle-Zélande). Les difficultés de connexion et d'équipement des étudiants sont des freins au développement de l'hybridation de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les contenus du parcours *Anglais* ouvrent naturellement à l'international. Une deuxième langue est obligatoire dans le cursus en continuation des langues étudiées au lycée : espagnol, mandarin ou langue polynésienne. Il n'y a pas d'offre en langue vivante 2 pour les étudiants grands débutants. Les étudiants du parcours *Langues polynésiennes* doivent suivre un enseignement d'anglais obligatoire à raison de 15 heures par semestre. La certification en anglais est obligatoire en L3. L'espagnol et le mandarin peuvent être choisis en enseignements optionnels. Les étudiants bénéficient des possibilités de mobilité offertes par l'établissement, mais seuls 10 % des étudiants de L2 et L3 du parcours *Anglais* partent en mobilité chaque année. Pour le parcours *Langues polynésiennes*, il n'y a pas de programme de mobilité vers l'Europe et la maîtrise insuffisante de la langue anglaise semble être un frein pour les mobilités dans la zone pacifique anglophone. La formation reçoit peu de mobilités entrantes, probablement du fait de l'éloignement géographique et de l'absence de programmes équivalents au parcours *Langues polynésiennes* en Europe.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *LLCER* n'est pas proposée à la formation continue ou en alternance, modalités inexistantes sur le territoire polynésien.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'information sur la licence *LLCER* est diffusée chaque année lors de visites dans les lycées, des Journées portes ouvertes de l'établissement et des salons sur les formations postbac. La formation a connu une légère hausse de ses effectifs dans les deux parcours (+10,8 % pour le parcours *Anglais* et + 4,4 % pour le parcours *Langues polynésiennes*) depuis le début de la période observée. Dans le parcours *Anglais*, les étudiants sont majoritairement issus du baccalauréat général. Le parcours *Langues polynésiennes* accueille quant à lui de nombreux bacheliers issus des séries technologiques et professionnelles et locuteurs de langues polynésiennes. Pour pallier leurs difficultés méthodologiques, ils sont orientés dans un parcours adapté (PAD) proposé par le département LLSH avant de poursuivre en L1, mais les effectifs sont très limités (le dossier indique qu'une vingtaine d'étudiants ont été concernés chaque année au cours de la période observée). Ils bénéficient des UE de méthodologie du travail universitaire de la licence *LLCER*.

Le suivi de la réussite étudiante demande à être renforcé. Les taux de réussite en licence *LLCER* sont suivis par les responsables de la formation et par le conseil de perfectionnement. Des adaptations au cursus sont proposées si nécessaire. Le taux de réussite en L1 demeure faible : les étudiants de L1 ayant validé tous les crédits ECTS représentaient 12,7 % des inscrits en 2018- 2019, 8,5% en 2019-2020 et 7,6% en 2020-2021. Du fait d'une offre limitée de formations sur le territoire, de nombreux étudiants semblent s'inscrire par défaut dans la formation, sans être conscients du degré d'exigence ni posséder les prérequis méthodologiques, ce qui entraîne un taux d'abandon de plus de 50 % entre la L1 et la L2. Un dispositif de tutorat est mis en place en L1 et L2 et assuré par des étudiants de L3, mais son efficacité est variable du fait d'une absence de formation des tuteurs.

L'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi demande à être affinée et développée. La formation bénéficie des enquêtes sur l'insertion professionnelle menées par l'établissement, mais le taux de réponse des dernières années est faible et les résultats sont parcellaires et donc peu significatifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens suffisants en personnels enseignants titulaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Si l'équipe enseignante de la licence *LLCER* compte un total de 46 enseignants et enseignants-chercheurs, l'encadrement en titulaires est insuffisant. Cela entraîne des difficultés en termes de continuité pédagogique, de développement de l'offre de formation et d'investissement dans les tâches administratives. Le parcours *Anglais* ne bénéficie que de trois enseignants titulaires permanents jusqu'au 02/09/2022 : deux maîtres de conférences (MCF) et un professeur agrégé (PRAG). L'équipe est renforcée par un professeur sous contrat d'un an renouvelable, trois ou quatre enseignants contractuels de type second degré, engagés pour deux ans renouvelables une fois, ou pour un an, ou encore recrutés sous contrat en LANSAD, et par quelques vacataires souvent enseignants du second degré. À la rentrée 2022, un des deux MCF a été promu professeur des universités (PU). Depuis, les titulaires permanents sont : un PU, un MCF et un PRAG. Équipe renforcée par trois enseignants contractuels de type second degré, engagés pour deux ans renouvelables une fois, ou pour un an, ou encore recrutés sous contrat LANSAD, et par quelques vacataires souvent enseignants du second degré. Le parcours *Langues polynésiennes* compte quatre enseignants-chercheurs (trois MCF et un professeur des universités), trois professeurs certifiés (PRCE) et un enseignant contractuel, qui sont également sollicités pour intervenir dans les autres formations du département LLSH et de l'INSPÉ.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignants mettent en place sur une plateforme en ligne une évaluation anonyme et volontaire de leurs enseignements par les étudiants. Le bilan est examiné par le conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an et émet des préconisations. Chaque parcours a son conseil de perfectionnement, composé d'enseignants et enseignants-chercheurs, de personnels administratifs et techniques, d'étudiants et de représentants des milieux professionnels.

Conclusion

Points forts

- Un parcours unique et original de formation aux langues-cultures polynésiennes.
- Une organisation de la formation cohérente avec les objectifs et compétences visés.

Points faibles

- Un faible encadrement en enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.
- Un adossement fragile à la recherche.
- Un taux d'échec et d'abandon élevé en L1.
- Une ouverture à l'international limitée par les contraintes liées à l'insularité et à l'éloignement.

Recommandations

- Renforcer les équipes pédagogiques en enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.
- Renforcer l'adossement de la formation à la recherche en tissant des liens avec les équipes de recherche.
- Mettre en place des dispositifs d'information à destination des lycéens pour améliorer leur orientation : cours à l'essai, mentorat étudiant/lycéen, etc.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des L1 et L2 pour réduire le taux d'abandon en mettant en place une formation des tuteurs étudiants et leur encadrement par des enseignants.
- Développer l'information et l'accompagnement des étudiants pour encourager leur mobilité internationale, ainsi que les partenariats avec les établissements de la zone pacifique et d'Océanie en s'appuyant sur les possibilités offertes par le numérique et l'hybridation.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence mention *Lettres* est proposée par le département Lettres, langues et sciences humaines. Elle propose un seul parcours intitulé *Lettres et arts*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en complémentarité avec les autres formations de licence proposée par l'établissement, et notamment les licences *Histoire, Géographie et aménagement, Langues étrangères appliquées (LEA) et Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. Localement, les étudiants ont principalement la possibilité d'accéder au master *Langues, cultures et sociétés océaniques (LCSO)* et au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), Lettres*, à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ). Ce dernier n'ouvre cependant pas toutes les années, en raison d'effectifs insuffisants et d'un budget limité, ce qui est problématique pour la licence. Ouvert depuis dix ans au domaine des Arts, la formation donne aux étudiants la possibilité de s'ouvrir à la pluridisciplinarité à travers des enseignements sur le cinéma et l'histoire de l'art. La formation s'inscrit dans les priorités thématiques de l'établissement au travers des enseignements « Langues et cultures polynésiennes » et « Littérature francophone du Pacifique » qui permettent de faire le lien avec la culture polynésienne.

La formation est peu ouverte à l'international. Formation centrée sur l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises et francophones, cette licence de lettres n'a pas développé de partenariats internationaux. S'il est logique que la situation insulaire et la spécialisation de cette licence ne facilitent pas la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants (le dossier fait état de deux mobilités sortantes et d'aucune mobilité entrante durant la période), cela ne devrait pas empêcher la mobilité des étudiants vers les pays francophones.

La formation bénéficie d'un bon encadrement par les enseignants-chercheurs, mais offre une formation lacunaire à la recherche. La licence compte dans son environnement recherche le laboratoire Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO). L'équipe pédagogique qui compte six enseignants-chercheurs prévoit d'impliquer les étudiants de troisième année au colloque "Littérature et politique en Océanie" (novembre 2022), un exemple de manifestations offrant aux étudiants l'opportunité de découvrir un pan de l'activité scientifique. Le programme de la formation offre cependant peu d'enseignements directement centrés sur la formation à la recherche. Si les étudiants bénéficient d'enseignements relevant des thématiques de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent (enseignement par la recherche au travers de cours sur la littérature française du Pacifique, par exemple), on ne note pas de cours de préparation à la rédaction académiques (rédaction de minimémoires de recherche, d'enquête).

La formation intègre des éléments de professionnalisation qui peuvent être encore renforcés. La structure de la formation prend bien en compte les attentes socioprofessionnelles des étudiants. En effet, interrogés sur le métier qu'ils souhaitent faire, huit étudiants de licence sur les 24 répondants ont indiqué vouloir devenir professeurs de français et six étudiants professeurs des écoles. Or, les enseignements de licence sont bien structurés pour répondre à cet objectif. Par ailleurs, cette licence prévoit un stage obligatoire de 20 heures en troisième année de licence (L3). La plupart des étudiants l'effectuent dans des établissements d'enseignement primaire ou secondaire, conformément à l'objectif majoritaire des étudiants de devenir enseignants. Ce stage permet donc une réelle découverte de la vie professionnelle. On peut regretter sa durée réduite, qui s'explique cependant par la difficulté à concilier stage d'observation en milieu scolaire et calendrier universitaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme en partie en décalage avec son positionnement, le volume des heures consacrées à la dimension "art", tout en étant significatif, n'égalant pas le volume des heures réservées aux matières traditionnelles d'une licence de lettres modernes. Le programme proposé répond clairement aux

objectifs d'enseignement par un programme riche et solide dans les domaines de la littérature, de la linguistique ou encore de la grammaire. Ceci est cohérent avec la préparation du concours d'enseignant de lettres auquel se présente une large partie des étudiants ayant suivi ce type de formation. L'enseignement consacré à la dimension artistique représente 318 heures sur les trois années de la licence, dont 132 heures pour les ateliers et les pratiques. Or, cette double dénomination – Lettres et arts – crée chez une partie des étudiants des attentes qui ne sont pas comblées dans la formation, ce qui pose la question de l'évolution de l'intitulé de la licence.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, mais ne s'est pas encore saisie de toutes les possibilités des outils numériques. D'un côté, la formation diversifie ses méthodes pédagogiques grâce à l'organisation d'enseignements pratiques d'ateliers de théâtre et d'ateliers d'écriture. D'un autre côté cependant, l'équipe pédagogique fait mention de ses réserves quant à l'utilité de l'enseignement hybride. D'ailleurs, elle ne fait pas mention d'utilisation d'outils numériques interactifs, permettant aux étudiants de déposer ou de commenter ces contenus, ou par exemple, de s'autoévaluer en ligne. Or, les dispositifs de communication numérique peuvent être pensés comme des outils pédagogiques d'appui au présentiel, en particulier dans un contexte où le taux de réussite des étudiants est faible. Sur ce point, il serait intéressant pour l'équipe pédagogique de se rapprocher des services de l'université qui déploient les dispositifs d'accompagnement à la réussite et d'innovation pédagogique.

La formation inclut des enseignements de langue étrangère sans pour autant développer et faciliter la mobilité étudiante à l'international. Sur le plan linguistique, les étudiants de la licence *Lettres* bénéficient d'un volume d'enseignement régulier de 15 heures d'anglais par semestre durant toute la licence, plus une deuxième langue facultative en reo ma'ohi (langue vernaculaire), espagnol ou mandarin, ce qui constitue une indéniable ouverture linguistique proposée aux étudiants. Sur le plan de l'ouverture internationale, la formation est cependant peu ouverte à la mobilité. Même s'il est indiqué que des réunions d'information sont proposées, ne sont rapportées sur la période que deux mobilités entrantes et aucune mobilité sortante. S'il est logique que les étudiants qui se destinent au métier de professeur des écoles ou d'enseignant de français ne fassent pas de la mobilité internationale une priorité de leur cursus, cette ouverture pourrait cependant constituer un atout supplémentaire pour ceux qui se spécialisent dans la didactique du plurilinguisme ou dans les métiers de la communication, ne serait-ce que sous forme de stage à l'étranger.

La formation n'est pas adaptée à la formation continue et à l'alternance. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, le dispositif d'apprentissage proposé en métropole n'existant pas sous cette forme en Polynésie française. Elle n'a pas non plus donné lieu à des validations des acquis de l'expérience (VAE) sur tout le contrat, ce qui est dommage, car ce dispositif est plus facile à mettre en place que l'alternance et permettrait une ouverture de cette licence aux publics de formation continue dans une perspective de formation tout au long de la vie, dans la mesure où une partie des étudiants de première année s'inscrivent dans le cadre d'une reprise d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est fragile malgré les efforts de l'équipe pédagogique pour développer celle-ci auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est problématique avec en moyenne 30 étudiants candidats, nombre équivalent aux inscrits en première année (entre 20 et 40 inscrits) pour une capacité d'accueil de 80 places. Il faut cependant noter les efforts significatifs de l'équipe pédagogique pour faire connaître la licence auprès des lycéens. Pour développer son attractivité, l'équipe pédagogique intervient dans les lycées du territoire. En outre, une vidéo de présentation de la formation a été produite afin de communiquer en ligne ou sur les réseaux sociaux.

La formation affiche des taux d'abandon élevés en première année. Le taux d'abandon de première année de licence (L1) constitue un point faible de la formation. Sur l'ensemble de la période, 51 % des étudiants de L1 n'ont validé aucun crédit ECTS (29 sur 57). 49 % (28 sur 57) les valident tous. Le nombre moyen d'étudiants en deuxième année est d'un peu plus de dix, variant entre cinq et vingt selon les années. L'une des conséquences est que le nombre d'étudiants inscrits en troisième année est faible. Ces chiffres doivent alerter l'équipe pédagogique sur les raisons de cet abandon récurrent. L'une des explications se trouve probablement dans la motivation des étudiants à s'inscrire dans cette licence. D'après les résultats d'autoévaluation discutés lors du conseil de perfectionnement de 2021, si 76 % des étudiants répondants sont satisfaits des informations sur les débouchés, seuls 36 % ont choisi cette licence pour les débouchés qu'elle offre et, plus significatif encore, seuls 14 % pour les matières enseignées. Il est donc important, dans ce contexte, que l'équipe pédagogique continue à évaluer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à la réussite mise en œuvre et poursuive sa réflexion sur ce qui peut être amélioré pour diminuer ce taux d'abandon. À cet égard, la mise en place d'un tutorat est centrale. Elle est demandée par les étudiants de L1, mais n'a pu être mise en place récemment faute d'étudiants de deuxième année de licence (L2) et de troisième année de licence (L3) candidats.

La formation n'analyse pas l'avenir de ses diplômés. Il faut, avec regret, noter qu'aucun document chiffré précis n'a été donné sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des étudiants de la licence. Il aurait été utile de disposer de ces données pour analyser le devenir des étudiants et de disposer d'éléments sur la manière dont ces données sont discutées en conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains permanents nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La licence *Lettres* compte six enseignants-chercheurs (trois de manière ponctuelle), mais également deux professeurs agrégés (PRAG) et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Compte tenu des effectifs étudiants, ce taux d'enseignants titulaires permet, par exemple, à l'équipe pédagogique d'assurer le suivi des stages en L3.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2018. Il se réunit une fois par an et est composé de l'équipe enseignante, d'étudiants de chaque niveau, de l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) de Lettres, de la directrice du Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP) et de la directrice de la Bibliothèque universitaire. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement a présenté de manière détaillée un ensemble d'évolutions de la maquette pour prendre en compte l'évolution des effectifs et les demandes des représentants étudiants. Le nombre de préconisations émises lors de ce conseil montre toute l'utilité de ce dispositif. En parallèle, un questionnaire a été distribué aux étudiants en 2021 et a permis d'identifier précisément leurs attentes et les éventuelles difficultés générées par l'organisation actuelle des enseignements. L'autoévaluation continue des enseignements facilite la gestion et l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un programme pédagogique solide et adéquat pour l'apprentissage de la langue et de la littérature.
- Une mise en place d'un dispositif d'autoévaluation de la formation et d'un conseil de perfectionnement efficaces.
- Une politique de valorisation active de l'offre de formation auprès des lycées et par vidéo.

Points faibles

- Un stage dont la durée reste courte.
- Un décalage entre le positionnement de la licence et le volume des enseignements artistiques.
- Une formation à la recherche qui reste lacunaire en dépit de bonnes initiatives.
- Un taux d'abandon en première année élevé.
- Des outils pédagogiques numériques insuffisamment exploités.

Recommandations

- Renforcer la place accordée aux stages, mettre en place un suivi des étudiants postformation et l'exploiter dans le pilotage de cette dernière.
- Revoir le positionnement de la licence, soit en l'affichant comme une formation en lettres, soit en rééquilibrant le volume des enseignements liés aux arts.
- Introduire des modules de formation à l'écriture académique.
- Mettre en place des tutorats et renforcer les dispositifs de soutien aux étudiants de première année.

- Développer les pratiques pédagogiques diversifiées, en particulier numériques, pour diminuer l'abandon des étudiants.

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Administration publique* est portée par le département Droit, économie, gestion de l'université de la Polynésie française. Elle comporte seulement une troisième année de licence (L3) et offre un parcours unique, accessible en formation initiale et en formation continue. Elle est dispensée sur le campus d'Outumaro à Punaauia, Tahiti, en cours du soir selon une modalité pédagogique hybride (à la fois présentiel et distanciel).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Administration publique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle ne dispose pas de partenariats académiques spécifiques. Conformément aux objectifs de l'établissement, à savoir la professionnalisation de la population polynésienne grâce à l'accès à l'enseignement supérieur, la formation s'est dotée de moyens efficaces favorisant l'accès aux enseignements. Ces derniers sont dispensés en cours du soir, ce qui permet d'accueillir un public varié, en emploi parfois. La modalité pédagogique hybride mobilisée pour les cours magistraux et certains travaux dirigés permet de dépasser les contraintes d'éloignement géographique territorial. Elle s'articule de manière cohérente avec le cursus universitaire environnant (poursuite d'études possible en master *Droit public*, parcours *Droit des territorialités locales*). Nous ne disposons cependant pas d'information quant à sa complémentarité avec les autres formations du même cycle. La formation ne bénéficie pas de partenariats académiques spécifiques. Dans la mesure où la formation vise à préparer les étudiants aux concours de la fonction publique, son contenu est par essence pluridisciplinaire (enseignements en droit, économie et gestion).

Le degré d'internationalisation de la formation est faible. Ainsi, la formation ne dispose ni de partenariats internationaux ni de dispositifs de mobilité entrante et sortante des étudiants.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. L'adossement à la recherche de la licence *Administration publique* s'appuie essentiellement sur la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs aux enseignements (quatre enseignants-chercheurs sur treize intervenants). Cependant, aucun dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des étudiants par la recherche n'est mis en place, excepté l'enseignement de méthodologies (90 heures équivalent travaux dirigés (HETD) par an) à l'occasion duquel l'intégrité scientifique et la déontologie sont mises en exergue. Or ce dernier est plutôt orienté vers la préparation des concours administratifs (synthèse de dossier, méthodologie des épreuves écrites, préparation à l'entretien oral). Il n'est pas fait mention de l'adossement de la formation à une unité de recherche spécifique.

Si la formation intègre des éléments de professionnalisation à travers l'intervention de professionnels, elle ne fait pas mention de relations particulières avec des acteurs socioéconomiques. La finalité de la formation répond aux besoins socioéconomiques du territoire, mentionnés dans le projet d'établissement. Peu d'éléments permettent cependant d'appréhender l'ancrage de la formation dans son environnement socioéconomique, excepté la participation d'intervenants professionnels aux enseignements (huit professionnels sur treize intervenants, 175 heures étudiant, 49 % des enseignements). De même, nous disposons de peu d'indications permettant d'appréhender les dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle et/ou l'entrepreneuriat (il n'est fait mention d'aucun enseignement spécifique). Enfin, la formation n'est accessible qu'en formation initiale ; aucun parcours de formation en formation continue n'est envisagé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose des contenus pédagogiques adaptés aux compétences visées. La formation définit, met en œuvre et adapte ses contenus en fonction notamment des concours de la fonction publique ouverts. Nous disposons de peu d'éléments permettant d'examiner comment les approches programme et par compétences ont été mobilisées pour définir les contenus enseignés. Toutefois, la maquette d'enseignement répertorie adéquatement les enseignements en fonction d'une typologie de compétences (disciplinaires, transversales et linguistiques) et valorise les compétences acquises dans le cursus à travers l'obtention de crédits

ECTS.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques à travers une modalité d'enseignement hybride. S'appuyant sur l'équipement technologique des salles, la formation propose une modalité hybride d'enseignement (à la fois en présentiel et en distanciel) pour tous les cours magistraux et certains travaux dirigés (au choix de l'enseignant). Cette modalité est un véritable atout pour la formation puisque cela permet de flexibiliser l'accueil de différents publics (notamment d'un public salarié), mais également de dépasser la contrainte d'éloignement géographique territoriale, spécifique à l'archipel.

L'ouverture à l'international de la formation reste très limitée. Si elle permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais (30 HETD par an + certification) utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, aucun dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants n'est proposé. Aucune mobilité entrante et sortante n'est recensée entre 2018 et 2021.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, mais non accessibles à ceux en alternance. Les éléments communiqués sont contradictoires quant à l'accès à la formation par des publics de formation continue. D'une part, il est mentionné qu'une partie du public est salariée ; d'autre part, il n'est pas indiqué que la formation est accessible en formation continue. Quoi qu'il en soit, la formation s'est dotée d'un dispositif efficace permettant l'accès effectif d'un public en emploi (cours le soir et le week-end, modalité d'enseignement hybride).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité, mais nous ne disposons pas d'éléments spécifiques permettant d'évaluer les dispositifs mis en place par l'établissement ou la formation pour la développer. L'attractivité de la formation, mesurée annuellement par la commission pédagogique, est stable sur trois ans (42 étudiants en 2020-2021). Elle présente cependant un taux d'accueil en deçà de la capacité d'accueil (65 étudiants), s'établissant à 64 %.

La formation dispose d'un dispositif de suivi régulier de la réussite des étudiants. Elle présente des taux de réussite acceptables (69 % en 2018-2019, 76 % en 2019-2020 et 69 % en 2020-2021) et précise que les étudiants n'ont pas besoin de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus spécifiques.

La formation ne parvient pas à analyser la qualité de l'insertion professionnelle (réussite aux concours de la fonction publique) ou la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi réalisées par le Centre d'orientation, de stages, et d'insertion professionnelle (COSIP). En effet, les très petits échantillons de réponses obtenues suite aux enquêtes menées ne permettent pas une analyse fiable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas d'examiner les moyens dont dispose la formation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'est pas fait état d'une politique de ressources humaines spécifique, menée par l'établissement, ni en matière d'encadrement, ni en matière de formation ou d'accompagnement des enseignants-chercheurs, excepté pour l'accompagnement à l'hybridation des enseignements. La formation n'indique pas non plus si elle s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût spécifiques pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne efficace permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage de la formation repose ainsi sur deux dispositifs. (i) Un conseil de perfectionnement a lieu annuellement. Il réunit des étudiants, des enseignants-chercheurs, des intervenants extérieurs, du personnel administratif ainsi que de représentants du monde socioprofessionnel. À l'issue du conseil de perfectionnement, un bilan des points forts et points faibles de la formation et des actions correctives envisageables est formalisé (évolution des enseignements et pratiques pédagogiques). (ii) Des réunions formelles et informelles entre intervenants pédagogiques et étudiants rythment l'année et garantissent les échanges. Une évaluation des enseignements par les étudiants est menée dans le cadre de ces échanges.

Conclusion

Points forts

- Des modalités d'accueil flexibles favorisant l'accueil d'un public varié (et salarié).
- Une hybridation des modalités pédagogiques (à la fois en présentiel et en distanciel) pour les cours magistraux.
- Une formation très professionnalisante.

Points faibles

- Une ouverture à l'international faible.
- Une absence de suivi des diplômés spécifique à la formation.
- Un faible adossement à la recherche.
- Un positionnement dans l'environnement académique et professionnel peu clair.

Recommandations

- Mettre en place d'un suivi spécifique des diplômés et non-diplômés afin de rendre compte de l'impact de la formation sur le marché du travail.
- Affirmer le degré d'internationalisation de la formation compte tenu de l'évolution internationale des métiers concernés.
- Affirmer l'adossement de la formation à la recherche en initiant une réflexion de rapprochement avec une unité de recherche.
- Renforcer l'ancrage de la formation dans l'environnement académique et socioprofessionnel à travers la mise en place de partenariats formels en lien, par exemple, avec les axes stratégiques de l'établissement et les débouchés professionnels envisagés (développement durable, tourisme).

LICENCE DROIT

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence mention *Droit* est proposée par le département Droit économie gestion. Elle offre deux parcours: un parcours *Droit général* (DG) et un parcours d'excellence *Droit - science politique* (DSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est partiellement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La licence *Droit* (DG et DSP) s'inscrit partiellement dans le cadre des priorités thématiques de l'établissement. Elle est peu professionnalisante, mais laisse la possibilité aux étudiants de construire un projet professionnel étudiant. Dans le cadre du renforcement de l'aide à la réussite, notamment pour les étudiants issus des baccalauréats technologiques et professionnels, l'UPF a ouvert en 2018 des parcours adaptés (PAD), labellisés Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO) en 2020, qui leur permettent d'acquérir les bases manquantes dans les disciplines fondamentales (programme allégé, heures complémentaires de soutien et de tutorat) et de construire leur projet professionnel (stage, méthodologie du travail universitaire, rencontres avec des professionnels, etc.) avec le soutien des directeurs des études (suivi individuel, rendez-vous réguliers, conseils d'orientation). Les attendus de la licence *Droit* correspondent essentiellement aux acquis des baccalauréats généraux et dans une moindre mesure à ceux de sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). Elle propose une formation à la fois en droit public et en droit privé pour permettre aux étudiants souhaitant poursuivre en master de choisir entre le master *Droit privé* et celui de *Droit public*. Il n'y a aucun partenariat institutionnel, l'UPF prenant contact étudiant par étudiant pour trouver des formations correspondant à leur souhait. La pluridisciplinarité existe dans les deux parcours, mais plus dans le parcours DSP (histoire, géopolitique, culture générale). En DG, des cours d'économie, de gestion ou de sociologie complètent les blocs disciplinaires. Il n'y a pas d'enseignement spécifiquement dédié au droit du développement durable ; on note un cours de droit de l'environnement en troisième année de licence (L3). Il n'y a pas de lien avec le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'existe aucune offre spécifique à l'international ; aucune mobilité organisée n'est prévue. Le dispositif ExcellencES (PIA4) pourrait ouvrir des perspectives en ce domaine. La maquette ne propose pourtant pas d'enseignements très spécialisés spécifiques à la Polynésie et à ses particularités.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. La licence ne propose pas d'enseignement par la recherche, mais offre, notamment dans les matières avec travaux dirigés (TD), des exercices juridiques pour les étudiants à et par la recherche juridique (exposés, résolution de cas pratiques, analyse de doctrine, de législations, etc.). Un apprentissage de la recherche documentaire existe dans les TD tout au long de la licence (pour un total de 69 heures). Certains enseignants appuient leurs cours sur leurs travaux de recherche (cours développant des spécificités du droit local comme le droit des institutions polynésiennes, le droit comparé du Pacifique ou le droit de l'environnement). Il s'agit de pratiques individuelles et aucun crédit ECTS ne vient quantifier l'initiation à la recherche. 12 enseignants-chercheurs interviennent dans la licence (trois professeurs des Universités et neuf maîtres de conférences) pour 974 heures. Un passeport documentaire existe, assuré par les personnels de documentation.

La formation entretient des relations classiques avec le monde socioéconomique, mais intègre peu d'éléments de professionnalisation. Les acteurs socioéconomiques et de la justice sont associés à la définition et la promotion des débouchés auprès des étudiants (forum des métiers, rencontres avec des professionnels, proposition de stages, etc.) ; ils sont associés au conseil de perfectionnement. 33 professionnels assurent 1 058 heures (un peu plus de la moitié des heures de la formation, du fait de postes statutaires non pourvus). La nature des interventions n'est pas précisée (cours magistraux (CM), TD). La formation n'est pas ouverte à la formation continue ; l'alternance est très limitée ; aucun crédit ECTS n'est accordé aux stages qui demeurent facultatifs. Il n'y a pas pour l'instant de module entrepreneuriat, mais cela est envisagé dans le cadre du Plan d'innovation outre-mer (PIOM) financé dans le cadre du (PIA4).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre quelques méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette distingue selon leur nature les compétences visées ; elle est classique dans sa présentation, mais intéressante au regard de la distinction des parcours en fonction des acquis de l'étudiant. La certification PIX existe (63 étudiants l'ont obtenue cette année). Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est en cours de déploiement.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Comme dans la plupart des facultés de droit, les enseignements sont des CM, dans lesquels les enseignants peuvent utiliser divers outils (diaporama, enregistrement vidéo avec incrustation de documents notamment). Les TD permettent l'apprentissage de mécanismes juridiques classiques (commentaire d'arrêt, dissertation, cas pratique), mais peuvent donner lieu à des pratiques pédagogiques diversifiées : classe inversée, exposés, travaux de recherche personnels avec production écrite ou sous forme de diaporama pour les exposés, jeux de rôles, etc. Le nombre d'heures d'enseignement pouvant être suivies à distance est de 1 148, ce qui englobe les CM, le passeport documentaire, les TD de compétences numériques et bureautiques. Il n'existe pas d'espace dédié aux pratiques pédagogiques innovantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les langues étrangères proposées sont l'anglais (obligatoire, 90 heures) et le mandarin (facultatif en lien avec l'Institut Confucius). Il n'y a pas de cours de français langue étrangère (FLE) ; aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère. La certification en langue est proposée à partir de 2021-2022. Il n'existe pas de dispositif particulier lié à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence est ouverte uniquement en formation initiale ; il existe peu d'alternance ; le mécanisme de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas de la compétence de l'UPF et le dossier ne présente aucune validation des acquis professionnels (VAP). Plusieurs diplômes sont proposés en formation continue dans le périmètre de la licence en droit : la capacité en droit, la licence *Administration publique* (LAP), une préparation à la LAP, une préparation aux concours administratifs de catégorie A et B, des certificats d'université (droit fiscal polynésien) et des diplômes d'université (DU) accessibles au niveau baccalauréat ou sans (droit maritime, généalogiste successoral, criminologie, médiations). D'autres DU sont en cours de création pour répondre aux besoins des professionnels (droit de l'immobilier, droit de l'expertise judiciaire).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et tente de suivre son attractivité auprès de ses différents publics. L'information sur la licence est largement diffusée. Les lycéens, principalement en classes de terminale, sont informés par des visites des responsables pédagogiques de la licence dans chacun des lycées de Tahiti et Raiatea ; des journées portes ouvertes ainsi que des journées d'orientation postbac sont aussi organisées. On compte 87 néobacheliers sur l'année 2020-2021. En première année de licence (L1), on dénombre 104 bacheliers généraux et 38 technologiques.

La formation suit globalement la réussite de ses étudiants. Un contrat de réussite pédagogique semble concerner tous les étudiants, mais la dématérialisation de la procédure d'inscription paraît avoir posé des problèmes sur ce point. En L1, un nombre important d'étudiants ont validé moins de 30 ECTS (106), ce nombre étant en augmentation. Les parcours mis en place offrent des disparités.

La formation éprouve des difficultés à analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le taux d'insertion est très difficile à déterminer compte tenu du très faible taux de réponse aux enquêtes d'insertion. Ce nombre tend à baisser régulièrement. Les étudiants en poursuite d'études recensés sont seulement ceux qui poursuivent à l'UPF ; il n'existe aucune donnée sur ceux qui partent dans d'autres universités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 17 enseignants-chercheurs et enseignants permanents interviennent dans la formation. 35 vacataires interviennent également, soit pour combler des emplois vacants, soit pour des cours plus techniques ou professionnels (professionnels du droit public ou privé). Il n'y a pas de mobilité sortante pour les enseignants-chercheurs. Il existe quelques mobilités au titre des professeurs invités : deux pour enseigner des cours (Introduction historique au

droit, Droit des biens) et des conférences de méthode. Le dispositif ne semble pas totalement institutionnalisé. Le pôle Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) de l'UPF propose de nombreuses formations et séminaires pour accompagner les enseignants dans l'apprentissage des nouveaux outils technologiques. Le nombre moyen d'heures/étudiant est classique (528 en première et deuxième années, 522 en troisième année avec des disparités entre les deux parcours). Certaines mutualisations existent entre les deux parcours. Les responsabilités pédagogiques sont réparties entre des enseignants différents pour chaque niveau de licence, coordonnés par un responsable de l'équipe pédagogique ; le pilotage prend appui sur le conseil de perfectionnement et des réunions de la filière.

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne, mais mise sur le conseil de perfectionnement pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le processus d'évaluation des enseignements n'est pas obligatoire, ce qui empêche une évolution des maquettes à partir de leur analyse. Tous les étudiants ne répondent pas aux questionnaires lorsqu'ils sont diffusés. Des mécanismes contraignants sont envisagés. Le conseil de perfectionnement fournit un espace de discussion utile avec une participation forte des professionnels sur l'évolution de la maquette, les stages, mais aussi des étudiants, etc.

Conclusion

Points forts

- Une volonté d'adapter la formation à la diversité des bacheliers.
- Une formation généraliste, mais tenant compte également de la spécificité polynésienne.
- Une bonne implication des professionnels.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'international.
- Des difficultés à suivre l'insertion des diplômés.
- Un taux de diplômés relativement bas malgré des parcours diversifiés.
- Une absence de stage obligatoire.

Recommandations

- Construire une stratégie de la formation à l'international.
- Tenter d'assurer un meilleur suivi des cohortes étudiantes pour mieux vérifier l'insertion professionnelle.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants pour accroître le nombre de diplômés.
- Rendre les stages obligatoires et leur affecter des crédits.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

Située sur le campus d'Outumaoro à Punaauia, Tahiti, la licence *Économie et gestion* de l'université de la Polynésie française est accessible en formation initiale. Composée d'un parcours unique *Administration des entreprises*, la formation offre la possibilité de préparer un double diplôme de licence *Économie et gestion/Langues étrangères appliquées*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle ne développe pas de partenariats académiques spécifiques. En lien avec les besoins du marché du travail polynésien, dont 84 % des emplois se concentrent dans le secteur tertiaire, la formation s'inscrit pleinement dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement, notamment la professionnalisation de la population polynésienne grâce à l'accès à l'enseignement supérieur. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment deux diplômes universitaires de technologie (DUT) (*Gestion administrative et commerciale des organisations* et *Techniques de commercialisation*) et la licence *Langues étrangères appliquées*, avec laquelle la préparation d'un double diplôme, basé sur la mutualisation des cours linguistiques, est proposée. La formation s'articule également avec celles du 2^e cycle ; la poursuite d'études est envisageable en master *Management et commerce international*, master *Comptabilité, contrôle, audit* ou master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* à l'UPF. La formation ne bénéficie pas de partenariats académiques externes spécifiques. Elle mentionne toutefois une collaboration avec l'université de Bordeaux ayant permis la création des deux DUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* et *Techniques de commercialisation*. La formation propose un contenu multidisciplinaire en lien avec les débouchés professionnels visés dans le secteur tertiaire (économie, gestion, droit, informatique, langues étrangères, etc.).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation encourage les mobilités sortantes vers l'Europe et les universités du triangle polynésien (Hawaii et Nouvelle-Zélande) (0,43 % d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante en 2018-2019), avec un soutien financier significatif de la part d'Erasmus + pour les études en Europe et de l'UPF pour les autres. Aucun partenariat spécifique n'est cependant établi entre la formation et une université étrangère.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Adossée au laboratoire de recherche Gouvernance et développement insulaire (GDI), la formation intègre une formation des étudiants à et par la recherche adaptée à sa finalité à travers deux aspects principaux : (1) la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs aux enseignements (six maîtres de conférences (MCF) et trois professeurs des universités (PR) dont deux en délégation ; 983 heures étudiant, soit 29 % des 3 367 heures étudiant du cursus). Les cours spécifiques sont nourris par les recherches des enseignants-chercheurs (sur l'économie insulaire notamment) ; (2) l'enseignement de la méthodologie de la recherche documentaire en économie et gestion au semestre 5 de la troisième année de licence (L3) (24 heures équivalent travaux dirigés (HETD), trois crédits ECTS). Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est spécifiquement envisagée lors des cours de *Méthodologie du travail universitaire* (en première année de licence (L1)) et de *Méthodologie de la recherche documentaire* (L3). En outre, les laboratoires de recherche accueillent des étudiants dans le cadre de stages de recherche (nous ne disposons pas de données chiffrées).

Si la formation intègre des éléments de professionnalisation dans sa conception, ses relations avec le monde socioéconomique restent limitées. Basée sur une enquête auprès des chefs d'entreprises locales, la conception de la formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. Nous disposons de peu d'éléments pour évaluer son ancrage actuel dans l'environnement socioéconomique ; en particulier, aucun partenariat avec des acteurs socioéconomiques n'est spécifié. Accessible uniquement en formation initiale, la licence *Économie et gestion* n'envisage pas de cursus particulier en matière de formation continue. La préparation à l'insertion

professionnelle des étudiants est assurée au cours du cursus à travers l'élaboration du projet professionnel au semestre 4 (18 HETD, deux crédits ECTS) et la réalisation d'un stage obligatoire au semestre 6 (huit semaines, trois crédits ECTS). Par ailleurs, de nombreux professionnels interviennent dans la formation (21 vacataires à hauteur de 32 % des 3 367 heures étudiant du cursus).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent et adapté aux compétences visées. Bien que les compétences à acquérir ne soient pas spécifiquement mentionnées, la formation appuie sa démarche : (i) sur une approche programme avec une spécialisation progressive des apprentissages ; (ii) sur une approche par compétences (APC), la maquette d'enseignement catégorisant ces dernières selon une typologie de compétences (disciplinaires, transversales, linguistiques et professionnelles). L'approche relève de l'ancien schéma programmatique et non d'une acception APC actuelle. La formation valorise les compétences acquises à différents niveaux (certificat universitaire *Assistant de gestion* en fin de première année de licence (L1), diplôme universitaire *Assistant manager* en fin de deuxième année de licence (L2), avec validation de quatre unités d'enseignement (UE) sur quatorze ou quinze), de l'apprentissage de langues étrangères optionnelles (espagnol, mandarin), et de l'engagement étudiant *via* un bonus de points.

La formation mobilise des méthodes pédagogiques innovantes pour favoriser la réussite de ses étudiants. De manière innovante, la formation propose des modalités d'enseignement en distanciel pour une partie des enseignements disciplinaires et transversaux (37,5 heures au semestre 3, 58,5 heures au semestre 4, 36 heures au semestre 5). Ainsi, les enseignements sont donnés selon une modalité hybride en synchrone sur deux campus (cours en présentiel dans un campus, cours en distanciel dans le deuxième).

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais, espagnol et mandarin, sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle (en Polynésie française, au milieu des îles et pays anglophones du Pacifique) et/ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement de l'anglais (15 heures HETD chaque semestre) et de l'espagnol et du mandarin en option (bonus d'incitation de 0,1 à 0,5 point sur la moyenne du semestre). La formation ne fait pas état de certification linguistique sur la période concernée. Il est possible de préparer la licence *Économie et gestion* en double diplôme avec la licence *Langues étrangères appliquées*. Aucun cours n'est enseigné en langue étrangère. Un partenariat nouveau est proposé par l'ambassade de Nouvelle-Zélande, proposant aux étudiants des cours en anglais en sus des enseignements inscrits à la maquette. Si les étudiants sont encouragés par leurs enseignants à se tourner vers une mobilité sortante, il n'existe aucun dispositif dédié de préparation à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *Économie et gestion* n'est accessible qu'en formation initiale. La Polynésie française ne dispose pas en effet d'un dispositif de formation en apprentissage similaire à celui que l'on pourrait trouver en métropole.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe fortement et suit régulièrement auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation reposent essentiellement sur la mobilisation des responsables pédagogiques qui participent à un dispositif d'orientation active, lors de visites dans les lycées de Tahiti en octobre-novembre et d'une Journée d'orientation postbaccalauréat à l'UPF en janvier-février avant l'ouverture de Parcoursup. La formation mesure périodiquement son attractivité. Un rapport analysant l'évolution des candidatures est présenté et discuté en conseil de perfectionnement. L'attractivité de la formation, non sélective, est stable et satisfaisante (en 2020-2021, 266 étudiants en L1, 123 en L2 et 89 en L3). Elle présente un taux d'accueil cohérent avec sa capacité d'accueil (320 étudiants, soit 83 %).

Malgré des taux d'échec importants, la formation dispose de dispositifs d'aide à la réussite et propose un accompagnement des étudiants pertinent. Les responsables de la licence *Économie et gestion* suivent et analysent les taux de réussite depuis une dizaine d'années et rapportent ces résultats et leur analyse alors des conseils de perfectionnement. La formation présente des taux d'échec ou d'abandon au cours du cursus élevés (54 % entre la L1 et la L2 ; 28 % entre la L2 et la L3), expliqués par le nombre toujours plus important d'étudiants provenant de baccalauréats technologiques et professionnels ne présentant pas les prérequis (littératie et numératie, par exemple). Cette attractivité de la licence *Économie et gestion* est expliquée par un nombre insuffisant de places en brevet de technicien supérieur (BTS). Dans ce contexte, les dispositifs d'aide à la réussite mis en place sont variés : évaluation et accompagnement à la rentrée, tutorat et soutien pédagogique durant l'année, incitations *via* des modifications du règlement, parcours adapté (PAD)

en L1 pour une soixante d'étudiants (essentiellement des bacheliers professionnels). Leur impact est également discuté lors des conseils de perfectionnement.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi pourrait être consolidé. Le Centre d'orientation, des stages, et de l'insertion professionnelle (COSIP) effectue des enquêtes d'insertion professionnelle auprès des diplômés de licence à 18 mois et 30 mois, et publie ces résultats dans le rapport annuel de l'UPF. Aucun élément n'est cependant mis à disposition quant à l'insertion professionnelle des promotions 2018-2019. Les responsables de la licence *Économie et gestion* analysent les résultats fournis par le COSIP. La crise économique de 2008 a eu un effet négatif de long terme sur la possibilité de trouver un emploi, le taux de chômage étant resté élevé. Par ailleurs, la crise sanitaire a accentué le nombre d'emplois précaires au détriment des emplois qualifiés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas de comprendre les moyens dont dispose la formation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'est pas fait état d'une politique de ressources humaines spécifique, menée par l'établissement : ni en matière d'encadrement, ni en matière de formation ou d'accompagnement des enseignants-chercheurs, excepté pour l'accompagnement à l'hybridation des enseignements. La formation n'indique pas non plus si elle s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. La soutenabilité de la formation semble reposer sur les appels à projets et sur des financements privés, via la fondation de l'UPF (par exemple, une partie des réseaux Internet permettant l'hybridation des enseignements a été financée par les opérateurs téléphoniques locaux).

La formation a défini un processus d'évaluation interne efficace. L'évaluation interne repose sur deux volets principaux. Dans un premier temps, les difficultés des étudiants sont remontées à la responsable pédagogique, soit directement en cours, soit par courriel. Elles ne sont pas toujours formalisées dans le rapport du conseil de perfectionnement. Dans un second temps, le processus d'évaluation repose également sur un conseil de perfectionnement se réunissant annuellement. Il est composé de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de responsables du monde socioéconomique polynésien. Bien qu'hétérogènes, les aspirations des étudiants sont prises en compte dans les évolutions de la maquette. Sont commentées les analyses du rapport commun du responsable pédagogique de la licence *Économie et gestion* et du master *Management et commerce international*. Des pistes de remédiation de la licence 1 au master 2 sont discutées afin d'augmenter le taux de réussite et l'insertion professionnelle. Une évaluation des enseignements par les étudiants est disponible pour les enseignants qui le souhaitent, via la plateforme Moodle. Les évaluations (anonymes) restent confidentielles.

Conclusion

Points forts

- Des dispositifs d'aide à la réussite pertinents en cohérence avec le contexte local.
- Une formation articulée en cohérence avec les autres formations du 1^{er} cycle et du 2^e cycle.
- Une formation dont la finalité et les contenus répondent aux besoins du marché socioéconomique.

Points faibles

- Des taux d'échecs et/ou d'abandon élevés.
- Aucun dispositif spécifique de mobilité entrante et sortante.
- Une absence de partenariats spécifiques avec les acteurs socioéconomiques locaux.

Recommandations

- Affermir le degré d'internationalisation de la formation à travers la mise en place de partenariats spécifiques avec des universités européennes ou du triangle polynésien dès la licence, compte tenu de l'évolution internationale des métiers concernés.

- Renforcer l'ancrage de la formation dans l'environnement académique et socioprofessionnel à travers la mise en place de partenariats formels en lien, par exemple, avec les axes stratégiques de l'établissement et les débouchés professionnels envisagés (développement durable et tourisme notamment).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs* est implantée à Tahiti depuis 2017 à l'université de Polynésie française (UPF). Deux parcours, *Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'évènements en Polynésie française* et *Management et gestion des organisations touristiques et de loisirs en Polynésie française*, sont proposés depuis 2021. L'UPF a signé une convention triennale avec le ministère du Tourisme pour le financement de la formation (à hauteur de 75 % du coût total), qui court jusqu'à l'année universitaire 2023-2024, soit la fin de la période d'accréditation. Le cursus, en formation initiale et formation continue, permet d'accéder à des postes d'encadrement dans les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme, activités économiques clés de Polynésie française (représentant 8 % du produit intérieur brut (PIB) du territoire et concernant plus d'un emploi sur dix).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit, en partie, dans les orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement : professionnalisation de la formation et pédagogie numérique renforcée. Elle apporte des connaissances et compétences sur les processus et outils du management dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, en Polynésie française. L'approche d'un développement touristique, durable, maîtrisé et inclusif, est intégrée dans les enseignements. La formation s'inscrit dans la continuité de formations régionales (représentant 85 % de l'effectif en 2020-2021), majoritairement du brevet de technicien supérieur (BTS) *Tourisme et hôtellerie* issu d'un partenariat avec le lycée hôtelier de Tahiti (60 % des inscrits), de la deuxième année de licence *Économie et gestion, Lettres étrangères appliquées* de l'UPF et des diplômes universitaires de technologie (DUT) en spécialités *Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)* et *Techniques de commercialisation (TC)*. Les poursuites en master restent une exception.

La formation n'est pas tournée vers l'international (aucun partenaire étranger institutionnel). Quelques collaborations ont lieu *via* des mobilités entrantes : trois étudiants en 2018-2019 et six en 2020-2021 ont réalisé des stages à l'étranger et bénéficié d'un soutien financier Erasmus + et Passeport mobilité. Aucun étudiant en mobilité entrante n'est recensé sur les trois années évaluées.

La formation bénéficie d'un adossement ponctuel à la recherche dans le cadre de projets tuteurés (encadrés par des enseignants-chercheurs affiliés au Centre d'études sur tourisme dans le Pacifique (CETOP) relevant du laboratoire Gouvernance et développement insulaire (GDI) de l'UPF). Mais aucune heure maquette n'est dédiée à la méthodologie scientifique et documentaire. Les enseignants-chercheurs de l'UPF (un professeur des Universités, un maître de conférences, un chercheur) assurent 70 heures (Économie du tourisme et Économie de la performance), soit 14 % des enseignements.

La formation entretient des relations étroites avec les professionnels des secteurs qui participent à travers les enseignements (à hauteur de 360 heures sur 500 heures maquette), le projet tuteuré et le stage. La formation est en partenariat avec le groupement d'intérêt économique, Tahiti Tourisme, en charge de la promotion du tourisme en Polynésie française. Seuls 17 crédits ECTS valident les mises en situation professionnelles (projet tuteuré et stage), ne représentant pas, au minimum, un tiers des crédits européens du parcours de licence professionnelle selon l'arrêté de licence du 6 décembre 2019. Une unité d'enseignement (UE) "Entrepreneuriat touristique" (20 heures de cours magistraux (CM) et 10 heures de travaux dirigés (TD) au semestre 5) répond au besoin de création de microentreprises, structures majoritaires du tissu socioéconomique local.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux disciplines. Les enseignements fondamentaux sont abordés selon une approche programmatique alors que les enseignements spécifiques (et le projet tuteuré) privilégient une approche par compétences, pluridisciplinaire et transversale. Les 500 heures d'enseignement se structurent en connaissances disciplinaires et spécifiques à chaque parcours. Il est à noter que le nombre d'heures maquette, comme la proportion des heures CM et heures TD, sont différents selon les deux parcours. Par ailleurs, la spécialisation intervient dès le semestre 5 et représente plus de 40 % des heures maquette du cursus. Au-delà des enseignements spécifiques de parcours, les autres enseignements fondamentaux ou transversaux dispensés en TD (*Marketing*, *Entrepreneuriat touristique*, *Revenu Management*, *langue anglaise*, *Web Marketing* et *Community Management*) tiennent compte des particularités de chaque parcours. Les heures maquette consacrées à la professionnalisation (projet tuteuré) sont également spécifiques au parcours de spécialité.

La formation ne propose aucun enseignement à distance. Les professionnels sont réticents pour s'investir dans cette pratique pédagogique, compte tenu de leur faible volume horaire dans le cursus. À ce jour, il n'y a pas de financement du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La maîtrise de la langue anglaise est essentielle (30 heures maquette, complétées par un renforcement pour les mobilités internationales à concurrence de 10 heures maquette). Un niveau minimum (non précisé) est un prérequis lors de la sélection des dossiers. Une UE "Économie du tourisme" est dispensée en langue anglaise. Le passage de la certification *People Cert* est obligatoire depuis la rentrée 2022. Les autres langues étrangères (mandarin ou espagnol) ne sont pas enseignées. Des heures de préparation à la mobilité entrante sont assurées par le service Relations internationales de l'UPF.

La formation n'est pas adaptée à un public en apprentissage compte tenu de la réglementation spécifique applicable en Polynésie française. L'alternance n'est envisageable que pour les demandeurs d'emploi, sur sélection de 10 à 12 candidats par le Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion (SEFI), selon un parcours spécifique. Une précision est nécessaire sur ce point, d'autant que l'ouverture du deuxième parcours génère des coûts financiers supplémentaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre de candidatures est en baisse de 15 % sur les trois années évaluées. Il est supposé que la mise en place de deux parcours a comme objectif d'accroître l'attractivité de la formation, et par là même, l'effectif de la promotion (20 inscrits dans chaque parcours au lieu de 28 à l'heure actuelle). Une campagne de promotion de la formation est en place, en partenariat avec les responsables pédagogiques des formations bac+2 concernées. Il n'existe pas de parcours spécifique pour les bacheliers technologiques et professionnels.

Le taux de réussite de la formation est excellent (entre 90 et 100 %), ne nécessitant pas la mise en place de dispositifs spécifiques d'accompagnement et d'aide à la réussite.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le taux d'insertion à l'issue de la formation est de l'ordre de 70 % sur les trois années évaluées. Mais seule la moitié des diplômés intègre les secteurs d'activité ciblés, dans des emplois d'encadrement intermédiaire (évoluant à moyen terme vers des responsabilités plus importantes). La question de l'insertion professionnelle de l'autre moitié reste entière. Le faible nombre de retours (treize en 2018-2019, neuf en 2019-2020 et aucun en 2020-2021) rend l'analyse des données peu pertinente. Il est observé une progression très significative du nombre d'étudiants en poursuite d'études : un étudiant sur les deux premières années évaluées ; il est annoncé huit étudiants pour la promotion 2021, cinq en master à l'UPF (quatre en master *Management en commerce international (MCI)*, un en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*) et trois en master en métropole (*Management ou Gestion touristique et hôtellerie*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le suivi et la maîtrise des coûts de la formation sont assurés par le service de la formation continue de l'UPF, même en l'absence d'inscrits dans cette modalité. La formation bénéficie, depuis 2020, d'un financement du ministère du Tourisme de la Polynésie française à hauteur de 75 % de son coût total, permettant d'assurer sa soutenabilité à moyen terme (convention triennale jusqu'à la rentrée 2025). Le taux d'encadrement est plutôt très bon puisqu'il est recensé 16 enseignants pour les 28 étudiants de la promotion.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation (anonyme et sur la base du volontariat) de la formation et des enseignements est réalisée chaque année via la plateforme Moodle Espadon. Le conseil de perfectionnement (appelé conseil de professionnalisation), composé de l'équipe pédagogique, de dirigeants de grands groupes touristiques et d'institutionnels, se réunit une fois par an pour réaliser l'adéquation de la formation aux évolutions de l'emploi régional. Un rapport d'activités annuel de la formation est transmis au ministère du Tourisme, principal financeur de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation se situant dans un secteur clé de la Polynésie française (en termes de PIB et d'emploi local), justifiant un financement du ministère du Tourisme de la Polynésie française à hauteur de 75 %, à compter de la crise sanitaire.
- Un programme mettant en place des unités d'enseignement (UE) Culture et destination polynésienne / Destination Polynésie française pour une meilleure adéquation de la formation aux valeurs locales.
- Un taux de réussite excellent.
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, même si une tendance à la poursuite d'études se met en place.

Points faibles

- Une formation n'étant pas tournée vers l'international alors qu'elle se situe dans le secteur du tourisme.
- Une création d'un deuxième parcours peu justifiée compte tenu d'une baisse du nombre de candidatures sur les trois années évaluées. Par ailleurs, le peu d'heures dédiées à chaque parcours n'autorise pas une réelle spécialisation des étudiants.
- Des mises en situation professionnelles ne respectant pas le minimum d'un tiers des crédits ECTS (article 10 de l'arrêté sur la licence professionnelle du 6 décembre 2019).
- Un stage très peu valorisé (7 sur 60 crédits ECTS), en étant programmé sur une durée de quatre à six mois (soit près de la moitié de l'année pour un des deux parcours), comparativement au Projet tuteuré qui représente 10 crédits ECTS.
- Une formation conduisant à des emplois d'encadrement intermédiaire du secteur d'activité visé dans seulement 50 % des cas.

Recommandations

- Initier une dimension internationale pour une meilleure attractivité de la formation et employabilité des diplômés dans le secteur d'activité concerné.
- Justifier une réelle finalité de chaque parcours en accentuant les heures de spécialité et réduisant le nombre d'heures CM au profit des heures TD pour adopter une pédagogie personnalisée, pragmatique et garante d'une plus grande professionnalisation.
- Rééquilibrer les poids respectifs du projet tuteuré et du stage dans la structuration programmatique et revaloriser les mises en situation professionnelle selon l'arrêté de licence du 6 décembre 2019.
- Veiller à une plus grande adéquation du cursus aux postes de l'hôtellerie et du tourisme ciblés.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* est rattachée au département Lettres, langues, sciences humaines. Elle propose un seul parcours : *Géographie, territoires insulaires, aménagement, risques, environnement* (GéoTIARE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En 2018-2019, la licence a intégré le dispositif parcours adapté (PAD) instaurant une année de transition dans le but d'améliorer la réussite universitaire des bacheliers professionnels et technologues. Le cours de géographie n'a en revanche pas été reconduit les deux années suivantes. La licence *Géographie et aménagement* est construite selon un principe de spécialisation progressive. La première année de licence (L1) est en grande partie mutualisée avec la licence *Histoire*, garantissant une passerelle de réorientation entre les deux formations. Les blocs de compétences disciplinaires de deuxième année de licence (L2) et de troisième année de licence (L3) sont en revanche exclusivement dédiés à la géographie et à l'aménagement, et enrichis d'un apport disciplinaire connexe (droit de l'urbanisme et de l'aménagement). Les effectifs étudiants ne permettent pas l'individualisation de parcours spécifiques en L3 qui favoriseraient la poursuite d'études vers des masters spécialisés. L'absence d'enseignements d'histoire en L2 et L3 crée une rupture préjudiciable dans la perspective d'une poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international et se caractérise par une faible mobilité étudiante. Les trois années de référence ne révèlent aucune mobilité sortante alors que la mobilité entrante concerne dans l'intervalle une douzaine d'étudiants. L'insularité et l'éloignement vis-à-vis de l'Europe sont manifestement des freins pour les étudiants polynésiens que seul un accompagnement spécifique à la mobilité pourrait lever.

L'adossement à la recherche s'exprime à travers la place qu'occupent les 11 enseignants-chercheurs dans les enseignements de licence (895 heures équivalent travaux dirigés (TD)). La formation ne propose pas d'unité d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche. Une UE optionnelle porte sur la réalisation d'un mini mémoire au semestre 6, sans toutefois prévoir de véritable accompagnement méthodologique (la maquette indique trois heures TD seulement).

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de préprofessionnalisation conformément aux objectifs de l'établissement. Elle fait appel à six professionnels extérieurs qui interviennent dans les enseignements de licence à hauteur de 158 heures. La maquette intègre une UE dédiée au projet professionnel de l'étudiant (PPE) en L1 et prévoit également une immersion professionnelle au semestre 4. Le bloc de compétences préprofessionnelles s'étoffe en L3, avec notamment un séminaire sur les métiers de l'aménagement, des risques et de l'environnement au semestre 5, et un stage obligatoire de quatre à six semaines au semestre 6.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle est organisée en quatre blocs de compétences non compensables (disciplinaires, transversales, préprofessionnelles et linguistiques) selon un principe de progressivité des enseignements. Au-delà de cette architecture, la mise en œuvre de l'approche par compétences mériterait d'être mieux explicitée. La formation valorise des compétences acquises en dehors du cursus conformément à la politique mise en œuvre à l'échelle de l'établissement. C'est le cas pour l'engagement étudiant. D'autre part, la validation d'une UE optionnelle de langue vivante étrangère et régionale (LVE) octroie un bonus à la moyenne du semestre. La certification PIX est également proposée aux étudiants.

La diversification des pratiques pédagogiques n'apparaît pas comme un axe prioritaire de la formation. La licence *Géographie et aménagement* développe toutefois une pédagogie de projets. La formation utilise le terrain comme support dans l'enseignement de la discipline tandis que l'enseignement des outils numériques d'analyse (statistiques, SIG, télédétection) est réalisé en salle informatique. L'hybridation des enseignements (présentiel/distanciel) est peu présente en dehors de la période de confinement où elle a permis d'assurer la continuité pédagogique.

L'ouverture à l'international de la formation s'appuie sur deux modalités. Le bloc de compétences linguistiques prévoit un enseignement d'anglais chaque semestre de la licence. Il n'est cependant pas précisé si cet enseignement se raccorde à des thématiques proches de la discipline ou s'il est simplement mutualisé avec les autres licences de l'UPF dans une optique plus généraliste. L'apprentissage obligatoire de l'anglais peut être complété par le choix d'une deuxième langue. D'autre part, l'équipe enseignante a intégré dans le cursus de licence un voyage d'études en Nouvelle-Zélande au S6. Cette expérience de terrain constitue une réelle plus-value dans l'apprentissage des étudiants. Il aurait été intéressant de savoir de quelle manière ces acquis étaient ensuite exploités et valorisés sur le plan pédagogique.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *Géographie et aménagement* n'est accessible qu'en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics en s'appuyant sur le Centre d'orientation, des stages, et de l'insertion professionnelle (COSIP) et la scolarité. Différentes actions sont menées chaque année pour informer au mieux les lycéens (visites dans les établissements du secondaire, journées portes ouvertes, forum postbac). L'attractivité de la formation doit nécessairement se mesurer à l'aune du contexte insulaire et de la petite taille du vivier des néobacheliers. Les effectifs de la première année de licence sont en effet relativement faibles bien qu'en hausse entre le début et la fin de la période de référence (de 24 étudiants en 2018-19 à 31 étudiants en 2020-21).

La formation a mis en place un accompagnement spécifique pour favoriser la réussite de ses étudiants. La proportion des étudiants ne validant aucun crédit ECTS) à la fin de leur première avait atteint un pic en 2019-2020 (49 % des inscrits) pour retomber l'année suivante à 19 %, soit six étudiants. Le dossier d'évaluation nous signale que ces étudiants ont soit abandonné en cours d'année, soit se sont réorientés vers une autre formation, ce qui témoigne des difficultés rencontrées par les étudiants dans la transition entre le lycée et l'université malgré la mise en place de dispositifs censés favoriser leur orientation. La proportion des étudiants de L1 qui valident tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est très faible (16 % en 2020-2021) et elle s'est dégradée par rapport à l'année 2018-2019 (- 4,7 points). Cette tendance à la baisse se manifeste également en L2 où cette proportion n'était plus que de 50 % en 2020-2021. Elle s'établissait la même année à 64 % en L3 alors qu'elle atteignait 90 % l'année précédente. Même si la faiblesse des effectifs invite à de la prudence quant à l'interprétation de ces données relatives et que la crise sanitaire a fortement perturbé les conditions d'apprentissage, ces chiffres soulignent la nécessité d'un accompagnement spécifique en faveur de la réussite étudiante. À cet égard, l'instauration d'un directeur des études assurant un suivi personnalisé et régulier des étudiants est un atout pour la formation.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle est rendue compliquée par les faibles taux de réponse des enquêtes du COSIP. Ce manque de visibilité est d'autant plus regrettable que l'employabilité est un enjeu majeur pour le territoire polynésien. Le dossier d'évaluation souligne que la licence *Géographie et aménagement*, de par ses acquis d'apprentissage, répond aux besoins socioéconomiques du territoire polynésien, mais il manque des données précises sur l'insertion qu'un suivi de cohortes procurerait.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur les interventions de 13 enseignants permanents et fait appel à 11 enseignants temporaires pour atteindre ses objectifs pédagogiques. Aucun des enseignants permanents n'a pu bénéficier d'une mobilité internationale au cours de la période de référence, mais l'équipe enseignante espère que ce sera prochainement possible grâce au déploiement du programme Erasmus+. Les enseignants temporaires sont des professionnels qui apportent notamment leur expertise dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils participent par conséquent au renforcement de la dimension préprofessionnelle de la formation.

La formation a amorcé un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une seule fois en présence de représentants étudiants et d'acteurs socioéconomiques qui interviennent dans la formation. Le compte rendu de la réunion pointe des pistes d'amélioration, qui permettraient une plus grande individualisation des parcours en vue de la poursuite d'études en deuxième cycle universitaire. En revanche, l'évaluation des enseignements de la licence n'est pas encore systématisée.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage de la formation dans le contexte polynésien permettant d'en saisir les principaux enjeux.
- Une bonne articulation entre enseignements thématiques et techniques.
- Un recours au terrain dans les processus d'apprentissage.
- Une mise en place d'un directeur des études associé au contrat pédagogique de réussite.
- Des contenus de préprofessionnalisation de la L1 à la L3 et une valorisation de compétences hors maquette.

Points faibles

- Un taux élevé d'abandon et/ou de réorientation en L1 malgré les dispositifs en place.
- Une absence de mobilité sortante.
- Une absence d'enseignements d'histoire en L2 et L3 contraignant la poursuite d'études en master *MEEF Histoire-géographie*.
- Une faible visibilité sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements.

Recommandations

- Améliorer le dispositif d'orientation à destination des lycéens.
- Mettre en place une préparation et un accompagnement spécifique à la mobilité sortante des étudiants.
- Approfondir l'approche par compétences sur la base de la structuration actuelle de la maquette.
- Mettre en place des UE optionnelles en histoire afin de réduire la coupure entre la L1 mutualisée et l'entrée en master *MEEF Histoire-géographie*.
- Mettre en place un dispositif visant à améliorer les taux de réponse des enquêtes et le suivi des cohortes à bac + 3 et systématiser l'évaluation des enseignements.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence mention *Histoire* est rattachée au département Lettres, langues, sciences humaines. Elle propose un parcours unique (*Histoire-géographie*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement qui identifie parmi ses axes prioritaires l'adaptation au public polynésien et la réussite étudiante. En 2018-19, elle a intégré le dispositif parcours adapté (PAD) instaurant une année de transition dans le but d'améliorer la réussite universitaire des bacheliers professionnels et technologiques. Le cours d'histoire n'a en revanche pas été reconduit dans ce parcours les deux années suivantes. La formation s'inscrit dans une démarche transversale et pluridisciplinaire. La diversité des enseignements de première année offre des passerelles de réorientation, en particulier avec la licence *Géographie et aménagement* qui mutualise avec l'histoire ses enseignements disciplinaires de première année de licence (L1). Des cours et travaux dirigés (TD) de géographie sont également dispensés en deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3), facilitant une poursuite d'études dans le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Histoire-géographie*, de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de la Polynésie française. L'ouverture pluridisciplinaire de la formation s'exprime également à travers des enseignements sur l'archéologie et l'anthropologie historique.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international et se caractérise par une faible mobilité étudiante. Aucune mobilité entrante n'a été enregistrée au cours des trois années de référence et seulement quatre étudiants sont partis étudier à l'étranger dans cet intervalle. Certes, la pandémie et les fermetures de frontières ont drastiquement limité les possibilités de mobilité à partir de 2020, mais il est clair aussi que l'éloignement vis-à-vis de l'Europe est un frein qu'un accompagnement et des incitations spécifiques à la mobilité pourraient atténuer.

L'adossement à la recherche s'exprime à travers l'implication de neuf enseignants-chercheurs dans la formation. La maquette d'histoire contient par ailleurs dans le bloc de compétences disciplinaires du semestre 6 (S6) un enseignement de méthodologie de la recherche ainsi que la réalisation d'un mini mémoire dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) sur l'histoire politique.

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique. Seulement deux professionnels (un bibliothécaire documentaliste et une chargée de conservation au musée de Tahiti) interviennent dans la formation. Le bloc de compétences préprofessionnelles contient deux périodes de stage. Il propose également une spécialisation didactique au S6 en lien avec la préparation des concours de l'enseignement (UE enseigner l'histoire et la géographie dans le primaire et le secondaire). L'enjeu en matière d'insertion professionnelle est d'autant plus important que s'est engagé en Polynésie française un processus d'océanisation des cadres de l'enseignement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle est organisée en quatre blocs de compétences non compensables (disciplinaires, transversales, préprofessionnelles et linguistiques). Au-delà de cette architecture, la mise en œuvre de l'approche par compétences mériterait d'être mieux explicitée. La formation valorise des compétences acquises en dehors du cursus conformément à la politique mise en œuvre à l'échelle de l'établissement. C'est le cas pour l'engagement étudiant. D'autre part, la validation d'une UE optionnelle de langue vivante étrangère et régionale (LVE) octroie un bonus à la moyenne du semestre. La certification PIX est également proposée aux étudiants.

La diversification des pratiques pédagogiques s'appuie sur l'utilisation des outils numériques. L'équipe enseignante a développé les travaux collaboratifs : prise de notes collaboratives, élaboration d'une frise chronologique documentaire interactive, réalisation en groupe d'une présentation vidéo sur des œuvres de la Renaissance. L'appropriation des outils numériques a ainsi permis de développer une pédagogie de projet en complément de pratiques plus traditionnelles. En revanche, d'un point de vue des volumes horaires concernés, l'hybridation des enseignements (présentiel/distanciel) reste peu présente dans la maquette.

L'ouverture à l'international de la formation repose sur le bloc de compétences linguistiques. Celui-ci prévoit un enseignement obligatoire d'anglais chaque semestre de la licence. Il n'est cependant pas précisé si cet enseignement se raccorde à des thématiques proches de la discipline ou s'il est simplement mutualisé avec les autres licences de l'UPF dans une optique plus généraliste. L'apprentissage de la langue anglaise est complété par la possibilité de se former à une seconde langue. L'acquisition de compétences linguistiques n'a en revanche pas été valorisée par la validation d'une certification lors des trois années de référence (avant la mise en place de *PeopleCert* en 2021).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *Histoire* n'est ouverte qu'à la formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics en s'appuyant sur le Centre d'orientation, des stages, et de l'insertion professionnelle (COSIP) et la scolarité. Différentes actions sont menées chaque année pour informer les lycéens (visites dans les établissements du secondaire, journées portes ouvertes, forum postbac). L'attractivité de la formation, déjà contrainte par la relative petite taille du vivier des néobacheliers, subit la concurrence du nouveau parcours *Droit et sciences politiques* de la licence *Droit*. Les effectifs inscrits en L1 ont enregistré une baisse entre le début et la fin de période de référence (-15 %, de 53 à 45). Cette diminution concerne le public des bacheliers généraux alors que les effectifs de bacheliers technologiques restent stables.

La formation dispose d'un suivi précis de la réussite de ses étudiants. Au cours des deux premières années de la période évaluée, la proportion des étudiants de L1 n'ayant validé aucun crédit ECTS était relativement élevée (respectivement 36 % et 44 % des inscrits). Ces niveaux justifient pleinement la mise en place à l'échelle de l'établissement d'une année transitoire dans le cadre du dispositif parcours adaptés (PAD) Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO). Les chiffres de l'année 2020-21 révèlent en revanche une très nette diminution du pourcentage d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en L1 (16 %). Les données du tableau ne permettent toutefois pas de savoir combien d'étudiants inscrits en L1 *Histoire* ont suivi le dispositif PAD l'année précédente. Par ailleurs, la crise sanitaire et ses conséquences sur les conditions d'apprentissage ont eu un effet négatif sur la réussite étudiante en deuxième et troisième année de cycle. La part des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits est tombée à 41 % en L2, soit -28 points par rapport à 2019-2020, et à 47 % en L3, soit -21 points par rapport à 2019-2020. Le contrat pédagogique, mis en œuvre en 2019, a été interrompu en 2020-21, en raison de la dématérialisation des inscriptions sans que soit explicité le rôle du directeur des études en histoire.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle s'appuie de manière très inégale sur les enquêtes du COSIP. Les taux de réponse sont en effet très variables et seule l'enquête de 2018-19 est exploitable. Ce manque de visibilité est d'autant plus regrettable que l'employabilité des jeunes est un enjeu majeur pour le territoire polynésien. Le dossier d'évaluation apporte toutefois des informations complémentaires qui soulignent le rôle important que jouent les formations de l'INSPÉ dans la poursuite d'études des diplômés de la licence *Histoire* (80 % des étudiants ayant fait l'objet d'un suivi se sont orientés vers un master *MEEF*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose en interne de moyens limités pour atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique composée de 10 enseignants permanents et elle doit faire appel à un nombre important d'enseignants temporaires (14 pour les UE d'histoire alors que le nombre de vacataires enseignant la géographie n'est pas connu). Le volume horaire total des enseignants temporaires intervenant dans la licence d'histoire n'est pas indiqué. En outre, l'équipe enseignante est engagée dans le programme de formation aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) proposé par l'établissement.

La formation a amorcé un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une seule fois en présence de représentants étudiants et de professionnels extérieurs. Son compte rendu exprime notamment le ressenti des étudiants sur le fonctionnement de la formation, mais il ne contient en revanche pas de préconisations pour l'élaboration de la prochaine maquette de formation. Par ailleurs, une évaluation des enseignements de la licence a été lancée en 2020-21, mais elle n'est pas encore systématisée à l'ensemble de la formation et son exploitation n'est pas explicitée.

Conclusion

Points forts

- Une présence d'enseignements de géographie dans les trois années du cycle facilitant la poursuite d'études en master *MEEF* et la préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).
- Une utilisation des outils numériques pour développer de nouvelles situations d'apprentissage.
- Des contenus de préprofessionnalisation de la L1 à la L3.
- Une valorisation de compétences hors maquette.

Points faibles

- Un taux élevé d'abandon et/ou de réorientation en L1 malgré les dispositifs en place.
- Une faible mobilité internationale des étudiants.
- Une faible visibilité sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements.

Recommandations

- Améliorer l'accompagnement des étudiants dans leur cursus (directeur des études).
- Mettre en place une préparation et un accompagnement spécifique à la mobilité sortante des étudiants polynésiens.
- Approfondir l'approche par compétences sur la base de la structuration actuelle de la maquette.
- Mettre en place un dispositif visant à améliorer les taux de réponse aux enquêtes et le suivi des cohortes à bac+3.
- Systématiser l'évaluation des enseignements et organiser désormais à un rythme régulier un conseil de perfectionnement.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence mention *Informatique*, offerte par le département Sciences technologies santé, comporte un parcours unique. Elle propose des enseignements fondamentaux et pratiques autour des domaines traditionnels de l'informatique : algorithmique et programmation, systèmes et réseaux, bases de données, intelligence artificielle (IA), etc. Elle vise à offrir à ses diplômés la possibilité d'une poursuite d'études en informatique en master, en école d'ingénieurs ou bien une insertion professionnelle dans une entreprise ou une administration publique en tant que développeur, administrateur réseaux ou base de données, etc.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Elle s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle propose par exemple à certains de ses étudiants de suivre des formations à la cybersécurité, domaine identifié comme critique par l'établissement. Néanmoins il n'est pas mis en avant de partenariat académique local ou national, et les étudiants désirant continuer leurs études ne semblent pas avoir d'autre choix que d'aller en métropole (sauf rares exceptions, par exemple pour ceux souhaitant préparer le concours de professeurs des écoles). La formation est complémentaire avec les autres formations avec des enseignements fortement mutualisés en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2). Elle est adaptée au public particulier des bacheliers technologiques qui représente un pourcentage important au niveau de l'UPF au travers du dispositif parcours adaptés (PAD).

La formation est peu ouverte à l'international. La situation particulière de l'UPF et de son territoire rend les mobilités internationales difficiles, qui sont devenues pratiquement impossibles avec la pandémie (cas exceptionnel d'une étudiante partie en échange Erasmus en 2019-2020).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs en informatique participent aux enseignements, et la formation est adossée au laboratoire GePaSud dans lequel des étudiants ont pu effectuer leur stage (nombre non précisé).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique. Les besoins socioéconomiques du territoire sont pris en compte à travers l'intervention de quatre professionnels dans la formation (domaines non précisés), la participation d'un ou plusieurs représentants du monde socioéconomique dans le conseil de perfectionnement qui se tient chaque année, et enfin dans le cadre du stage obligatoire de sept semaines en fin de cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les domaines abordés pendant la formation sont ceux d'une licence *Informatique* « classique », permettant notamment une poursuite d'études au niveau master. Il n'est pas fait état dans le dossier d'une approche par compétences, mais plutôt d'une approche programme là encore « classique », visant à donner aux étudiants une somme de connaissances.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En raison de la pandémie, mais aussi de l'éloignement géographique au sein même du territoire couvert par l'UPF, la formation diversifie ses méthodes pédagogiques et propose dans certains cas des modalités d'enseignement entièrement ou partiellement à distance. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni dans le dossier mentionne néanmoins des difficultés d'autonomie chez les étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques (anglais, mandarin) utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, mais ne cherche pas à développer son attractivité internationale, qui serait de toute façon difficile en raison de l'éloignement géographique du territoire.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation continue et/ou en alternance n'est pas possible à l'UPF, et des dispositifs de type validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) ne semblent de toute façon pas plébiscités par les acteurs socioéconomiques locaux.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les responsables de la formation se déplacent dans les lycées régionaux pour améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics (entre 55 et 78 inscrits en première année sur la période de référence, pour une capacité d'accueil de 80 étudiants).

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite (en moyenne environ 75 % de réussite en L3) et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Il est mentionné notamment dans le dossier d'autoévaluation la très faible réussite des lycéens admis via un avis « oui si » dans Parcoursup, qui sont probablement pour beaucoup des bacheliers technologiques.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Elle analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes réalisées par le service dédié de l'UPF, le Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP). Pour pallier le manque de réponses, des tentatives de suivi plus direct sont expérimentées, notamment via le réseau LinkedIn. Le dossier mentionne une chute des résultats en L1 pour 2019 et 2020 (en raison des confinements liés à la pandémie), mais met en avant une grande satisfaction de la part des entreprises concernant les diplômés de L3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs du domaine est satisfaisant (neuf permanents et onze enseignants temporaires), malgré le fait que certains permanents assument aussi des responsabilités politiques au sein de l'UPF.

La formation définit de façon minimale un processus d'évaluation interne. Elle organise l'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants, mais avec un faible taux de réponse. C'est surtout au travers du conseil de perfectionnement (composé de l'équipe enseignante, d'étudiants de chaque niveau et d'acteurs socioéconomiques locaux) que des discussions sont entamées afin de faire évoluer la formation, même si les professionnels semblent peu s'exprimer, à la lecture du compte rendu fourni.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements fondamentaux et pratiques autour des domaines traditionnels de l'informatique, qui permettent une poursuite d'études au niveau master ou une insertion professionnelle satisfaisante.
- Des enseignants-chercheurs et des chercheurs en informatique assurant la majorité des enseignements, une formation adossée au laboratoire GePaSud où certains étudiants ont pu effectuer leur stage.

Points faibles

- Une ouverture à l'international insuffisamment développée, faute de partenariats avec des établissements étrangers.
- Une approche par compétences peu développée.
- Certains chiffres restant à préciser, par exemple, le nombre d'étudiants effectuant des stages « recherche » ou les domaines couverts par les intervenants professionnels.

Recommandations

- Développer les modalités pédagogiques adaptées pour les étudiants les plus faibles, l'ouverture à l'international ou encore la sensibilisation à l'entrepreneuriat - comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation. Cela pourrait être fait grâce aux programmes PIA3 (PIOM) et PIA4 (ExcellencES).
- Mettre en place une approche par compétences, ce qui serait utile même dans un domaine relativement technique comme l'informatique, notamment au vu des évolutions à venir dans les universités de métropole susceptibles d'accueillir des étudiants de l'UPF.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence mention *Mathématiques*, offerte par le département Sciences technologies santé, comporte un seul parcours *Préparation aux métiers de l'enseignement*. La formation couvre les grands domaines traditionnellement abordés au niveau bac + 3 dans ce domaine, incluant l'analyse, l'algèbre, les probabilités, les fondements des mathématiques pures et appliquées, en reprenant le programme du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de façon à préparer les étudiants s'orientant vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Un dispositif de Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) vise à préparer les étudiants qui le souhaitent aux concours d'entrée des grandes écoles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'établissement, en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles, principalement le master *MEEF*. Il n'est pas noté de liens avec le master *Contrôle comptabilité audit* mentionné dans le rapport d'établissement.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation enregistre une seule mobilité sortante vers l'étranger et aucune mobilité entrante. Ces chiffres sont en cohérence avec les priorités des étudiants qui vont plutôt vers les métiers de l'enseignement en Polynésie ainsi que les contraintes financières et l'isolement géographique des territoires couverts par l'UPF.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Elle est adossée au laboratoire Géométrie algébrique et application à la théorie de l'information (GAATI), auquel sont associés les enseignants-chercheurs assurant la grande majorité des enseignements. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de deux semaines en troisième année de licence (L3) au sein de cette structure de recherche.

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique, à l'exception d'un partenariat avec un lycée de la région dans le cadre du dispositif CUPGE. Elle n'est pas proposée à la formation continue ou en alternance, et n'intègre pas d'éléments de professionnalisation (ce qui pourrait être fait à l'avenir en lien avec le programme plan d'innovation outre-mer (PIOM) du programme d'investissements d'avenir (PIA) 3). Néanmoins tout cela est encore une fois cohérent avec l'objectif de former plutôt des enseignants de mathématiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle appuie sa démarche sur une approche programme classique, similaire dans ses contenus aux diplômes équivalents dans les autres universités françaises. L'approche par compétences n'est pas très développée, même si le dossier mentionne le déploiement actuel du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) auprès des étudiants de première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2).

La formation ne diversifie pas réellement ses pratiques pédagogiques. Le dossier d'autoévaluation mentionne une volonté de conserver des enseignements sous forme présenteielle « classique », hormis dans un cas de force majeure tel que les différents confinements pendant la pandémie.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais (certification *PeopleCert*) et mandarin (en partenariat avec l'institut Confucius), mais rencontre différents freins pour développer la mobilité internationale entrante ou sortante comme noté précédemment.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les contraintes réglementaires et peut-être une faible demande font que ces dispositifs ne sont pas développés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci. La formation mesure également son attractivité (de 31 à 44 inscrits en première année sur la période de référence) en suivant " de très près l'évolution des demandes d'admission et la nature du public considéré " notamment pour essayer de s'adapter aux bacheliers technologiques.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite (de 10 à 22 étudiants ayant validé la troisième année du cycle) à travers des enquêtes menées par le service spécialisé de l'UPF, pour mesurer l'impact de ses dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni dans le dossier d'autoévaluation mentionne une excellente réussite aux concours d'enseignement, même si certains étudiants ne semblaient pas être au courant des modalités particulières liées au master MEEF (ouverture une année sur deux).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs et de professeurs agrégés (PRAG) d'une dizaine de personnes, avec ponctuellement la participation d'enseignants-chercheurs venant d'universités métropolitaines.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, et dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats. De façon un peu surprenante, le compte-rendu de ce conseil déjà mentionné plus haut semble indiquer qu'aucune évolution de la formation n'est nécessaire.

Conclusion

Points forts

- Une formation « classique » de licence *Mathématiques*, principalement orientée vers les métiers de l'enseignement, mais qui offre aussi des débouchés en master de mathématiques ou grandes écoles.
- Un adossement à la recherche lié au laboratoire GAATI, auquel sont associés les enseignants-chercheurs assurant la grande majorité des enseignements.

Points faibles

- Peu de liens avec le monde socioéconomique ou d'ouverture à l'international.
- Une volonté marquée de peu diversifier les enseignements, en conservant un modèle pédagogique en présentiel (même si on peut comprendre les difficultés pour aller vers des modalités hybrides et/ou distancielles).

Recommandations

- Développer la mise en place de l'approche par compétences.
- Développer des partenariats nationaux/internationaux.
- Engager une réflexion sur la diversification des modalités d'enseignement.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* comporte un unique parcours. La formation est portée par le département Sciences technologies santé de l'UPF.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement. Elle s'est fixée pour objectifs d'apporter aux étudiants de solides connaissances en physique et en chimie, ainsi que de leur permettre d'acquérir méthodologie et sensibilisation aux démarches scientifiques axées sur la physique et la chimie théoriques ou expérimentales. Les perspectives sont la poursuite d'études universitaires supérieures (master ou écoles d'ingénieurs sur dossier) et les candidatures à des concours de la fonction publique. La licence a été construite en cohérence avec le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), le parcours *Mathématiques physique sciences de l'ingénieur / Mathématiques physique* de l'UPF et la classe préparatoire Physique, technologie et sciences de l'ingénieur/Physique et technologie (PTSI) du lycée Diadème (Pirae) permettant ainsi aux étudiants de ces filières de se réorienter en licence *Physique, chimie*. Il existe une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité au sein de la formation, ainsi que des enseignements transversaux avec d'autres licences. Il n'y a pas d'éléments d'originalité par rapport à d'autres formations de ce type.

La formation n'a pas d'ouverture à l'international. Des freins culturels à la mobilité sont indiqués par la formation, mais ne sont pas explicités. La formation n'a pas bénéficié de soutiens à la mobilité et il est considéré que l'isolement géographique de la Polynésie française rend difficile la mise en place de mobilité étudiante pour cette formation.

La formation ne valorise pas son adossement à la recherche. Seule une partie des enseignements de troisième année de licence (L3) sont régulièrement mis à jour en fonction des avancées de la recherche. 10 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Le stage constitue la seule proposition de formation à la recherche et par la recherche. Les étudiants sont sensibilisés au plagiat et à la restitution de la bibliographie, mais pas aux questions de pratiques éthiques et responsables en recherche. La possibilité d'une spécialisation dès la troisième année de licence est demandée par les étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne présentent pas d'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas considérée comme adaptée à la formation continue. Néanmoins, l'équipe pédagogique est composée de quatre acteurs et actrices du monde socioéconomique, dont deux qui participent au conseil de perfectionnement annuel et apportent un regard extérieur sur les évolutions éventuelles concernant les contenus pour qu'ils soient au plus proche des besoins du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas adoptée par la formation. Le programme est construit de façon très classique, avec des intitulés d'unités d'enseignement (UE) mettant peu en avant les compétences. Les compétences ne sont pas explicitement au cœur de la formation. L'approche privilégiée est l'approche programme. La définition des compétences visées doit être explicitée et formulée. L'engagement étudiant est valorisé via un bonus de points.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation, sans enseignement à distance ou hybridation. Seule l'UE « Compétences numériques et bureautique » sensibilise aux compétences numériques. Aucun enseignement n'est réalisé de manière hybride. L'argument déployé dans le dossier d'autoévaluation est que l'ensemble des cours est proposé en présentiel afin de maximiser l'engagement et la concentration des étudiants. Par ailleurs, la technologie n'a pas permis le déploiement de toutes les formations dans les campus connectés, mais cette transformation serait prévue pour la prochaine offre de formation. Un programme d'aide à la réussite (tutorat) est organisé pour toutes les UE de première année de licence (L1) à la

demande des étudiants.

La formation ne présente pas d'enseignements en langue étrangère. L'UPF indique un isolement dans un océan anglophone, mais aucune création ou piste de partenariats à l'international n'est clairement indiquée pour cette formation.

La formation ne participe pas à la formation continue et n'est pas dispensée en alternance. La formation intègre un stage de quatre semaines (ou cinq semaines) au semestre 6, qui n'est pas à proprement parler une formation professionnalisante puisqu'elle ne permet pas aux étudiants d'acquérir des compétences préprofessionnelles. Ce stage permettrait de faire découvrir aux étudiants le monde professionnel, en entreprise ou en laboratoires de recherche de physique ou de chimie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique classique d'attractivité. Des dispositifs de communication sont déployés par le service de la communication, la vice-présidence de la formation et l'équipe pédagogique. La formation ne développe pas d'actions spécifiques. L'attractivité est suivie par le Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP) et la direction de la scolarité. Le nombre d'inscrits administratifs dans tout le cycle de formation de la licence *Physique, Chimie* a été respectivement de 87, 78 et 95 pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. La capacité d'accueil pour cette licence est fixée à 80. L'analyse des candidatures, par type de publics, est indiquée comme suivie et présentée en conseil de perfectionnement, mais les comptes rendus ne comportent pas ces analyses.

La formation n'analyse pas le taux de réussite de ses étudiants. L'évolution des taux de réussite est suivie par le COSIP, la direction des études de L1 et la direction de la scolarité. Aucune analyse détaillée n'est réalisée en conseil de perfectionnement sur le suivi du taux de réussite des étudiants sur les dernières années. Il est rapporté qu'en 2021, sont observées des tendances constantes, soit environ un tiers de réussite chez les L1, 50 % de réussite chez les étudiants de deuxième année de licence (L2) et 80 % de réussite chez ceux de L3.

La formation ne présente pas un suivi efficace de ses étudiants et de leur devenir. Le suivi des cohortes et du devenir des diplômés doit impérativement être amélioré. La méthodologie doit être révisée : les taux de réponse sont extrêmement faibles et n'offrent pas de représentativité. On peut noter que les très petits échantillons de réponses obtenues suite aux enquêtes menées par le COSIP ne permettent souvent pas une analyse fiable de ces données statistiques.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les outils et des indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser la soutenabilité ne sont pas établis ou fournis. La formation implique trois professeurs des Universités, sept maîtres de conférences, trois contractuels et trois vacataires professionnels.

Un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est mis en place sans résultats satisfaisants. Un conseil de perfectionnement mis en place depuis 2018, se réunit une fois par an et est composé de l'équipe enseignante, d'étudiants de chaque niveau et d'acteurs socioéconomiques locaux, intervenant dans la formation. Deux rapports sont mis à disposition. Des évaluations internes des UE doivent être mieux organisées par l'établissement ou la composante, et les résultats doivent être disponibles au moment de la tenue des conseils de perfectionnement. Le fonctionnement de la formation est abordé dans le conseil de perfectionnement, mais les éléments de pilotage, en particulier chiffrés, ne sont pas considérés, parce qu'ils ne sont pas fournis ou disponibles. L'innovation pédagogique semble être concentrée sur un versant numérique. Une offre de formation et de développement professionnel plus large devrait être proposée aux enseignants : de nouvelles méthodes pédagogiques pourraient être testées.

Conclusion

Points forts

- Une formation articulée avec d'autres formations (passerelles).
- Une formation sensible aux enjeux socioprofessionnels de son territoire.

Points faibles

- Une méthodologie de collecte des indicateurs de pilotage insuffisante.
- Une absence de mise en place d'indicateurs et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Un suivi des étudiants et de leur devenir incomplet.
- Une approche par compétences non mise en œuvre.
- Une fragilité de l'ouverture à l'international.

Recommandations

- Développer une méthodologie de collecte des indicateurs de formation et de pilotage.
- Mettre en place des indicateurs et des outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Travailler à la mise en œuvre de l'approche par compétences et offrir des possibilités aux enseignants de se former aux transformations pédagogiques.
- Accentuer une spécialisation en L3.
- Développer l'ouverture à l'international et l'intégration d'interventions de collègues anglophones.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* est ouverte aux bacheliers généraux, mais aussi aux bacheliers technologiques et professionnels passés par le parcours adapté (PAD) du département Sciences technologies santé de l'UPF. Elle intègre les enjeux du développement durable en proposant à tous les niveaux une sensibilisation à l'environnement et à sa préservation. La première année de licence (L1) propose un parcours *Accès santé* (L.AS), articulée avec un accès aux études de santé à l'université de Bordeaux. La troisième année propose deux parcours : *Biodiversité écologie* (BE) et *Biologie biochimie physiologie* (BBP). Le parcours *Biodiversité écologie* partage des enseignements avec la licence *Droit* et avec la licence *Géographie et aménagement*. La formation est portée par le département de sciences, technologie et santé (STS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence de Science de la vie est en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit *a minima* dans le cadre des priorités thématiques de l'établissement, en intégrant les enjeux du développement durable, en adéquation avec les attentes sociétales de son territoire. Elle est pensée pour une orientation vers divers masters spécialisés (biologie, biodiversité, environnement), dont plus particulièrement le master *Biodiversité écologie évolution* (BEE) porté par Sorbonne Université avec laquelle l'UPF est en partenariat (parcours de niveau 2 du master *Biodiversité écologie évolution, Environnements insulaires et océaniques* (EIO)). La licence *Sciences de la vie* possède un parcours licence option *Accès santé* (L.AS) ouvert aux bacheliers généraux. Cette L.AS comporte une mineure « SV » composée d'unités d'enseignement (UE) communes avec la première année de licence (L1) SV, permettant la poursuite d'une formation en sciences de la vie si l'étudiant n'est pas retenu en santé. Ce parcours a été pensé avec un partenaire historique de l'UPF, l'université de Bordeaux, qui réserve un nombre de places aux étudiants polynésiens chaque année. La réalisation de jurys mixtes et une implication des enseignants des deux universités constituent pour la formation une valeur ajoutée. La formation affiche une interdisciplinarité à travers les interventions d'enseignants de sciences de la vie, chimie, mathématiques, physique, informatique, droit et anglais. Elle partage des enseignements avec la licence *Droit* et la licence *Géographie et aménagement* dans le parcours de troisième année de licence (L3) *Biodiversité et écologie*. Il est à noter que les difficultés de gestion d'un point de vue pédagogique, administratif et logistique ont conduit en 2017 à l'abandon de la mutualisation de plusieurs enseignements transversaux et restreindre le choix d'options disciplinaires.

La formation montre peu d'ouverture à l'international. Sont reportés sept étudiants internationaux sur la période 2018-2021 (en échange et suivant quelques UE). Des freins culturels à la mobilité sont indiqués par la formation sans être explicités.

La formation ne valorise pas un adossement à la recherche. L'établissement identifie plusieurs recherches *a priori* en lien avec la formation proposée, qu'il s'agisse « de l'écologie et des sciences de la mer, des publications et des réalisations concrètes en soutien des activités (prototype en aquaculture) sur la vulnérabilité des écosystèmes insulaires et l'exploitation durable des ressources, mais aussi sur la valorisation du patrimoine et de la biodiversité ». Cependant, ces travaux ne semblent pas valorisés et impliqués dans la formation. Par ailleurs, seule une partie des enseignements de L3 sont régulièrement mis à jour à l'aune des avancées de la recherche. Le stage constitue pour la plupart des étudiants une forme de formation à la recherche et par la recherche.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne présentent pas d'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas adoptée par la formation. Le programme est construit de façon très classique, avec des intitulés d'UE très classiques. Les compétences ne sont pas explicitement au cœur de la formation. L'approche privilégiée est l'approche programme ; la définition des compétences visées doit être explicitée et formulée.

La formation a des pratiques pédagogiques classiques dans ce type de formation, avec peu d'hybridation. Peu d'enseignements à distance ou en mode hybride présentiel/distanciel sont proposés (Biologie de la cellule et histologie et méthodologie, physiologie, communication cellulaire).

La formation ne présente pas d'enseignements en langue étrangère. En outre, aucune création ou piste de partenariats à l'international n'est clairement indiquée pour cette formation.

La formation ne participe pas à la formation continue et n'est pas dispensée en alternance. La formation propose un stage de quatre semaines au semestre 6, qui n'est pas à proprement parler une formation professionnalisante, puisque destinée à un public de formation initiale. L'UPF n'est plus compétente pour délivrer les validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des acquis professionnels (VAP), mais cinq à six étudiants viennent en L2 et en L3 chaque année via une validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique classique d'attractivité. La formation est présentée lors de visites dans les lycées, journée portes ouvertes, forum postbac, programme " Cap sur l'UPF " pour des classes de lycéens (à la demande des lycées). La capacité d'accueil était de 80 en 2018-2019 et en 2019-2020 ; elle a été augmentée à 120 pour l'année 2020-2021. 103 étudiants sont inscrits pour le parcours L.AS en 2020-2021. Il est à noter que seule la première année est proposée. Les nombres d'inscrits administratifs dans tout le cycle de formation de la licence Science de la vie ont été respectivement de 143, 162 et 271 pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

La formation suit le taux de réussite de ses étudiants. Pour la première année de licence, les taux de réussite ont évolué de 76 % en 2018-2019, à 52 % en 2019-2020 pour atteindre 39 % en 2020-2021. Pour la deuxième année de licence, le taux de réussite est stable en 2018-2019 et 2019-2020 (68 % et 65 %) et en baisse en 2020-2021 (44 %). Une analyse de la baisse de ces taux de réussite n'est pas fournie. Un très bon taux de réussite est affiché en L3 sur les trois années : 85 % en 2018-2019, 88 % en 2019-2020 et 92 % en 2020-2021. Un programme d'aide à la réussite, sous la forme de tutorat ou de soutien, est proposé, mais n'est mobilisé que sur demande des étudiants.

La formation ne présente pas un suivi efficace de ses étudiants et de leur devenir. Le suivi des cohortes et du devenir des diplômés doit impérativement être amélioré. La méthodologie doit être révisée : les taux de réponse sont extrêmement faibles et n'offrent pas de représentativité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les outils et indicateurs de mesure du coût pour suivre et maîtriser la soutenabilité de la formation ne sont pas fournis.

Un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est mis en place sans résultats satisfaisants. Un conseil de perfectionnement, mis en place depuis 2018, et composé de l'équipe enseignante, d'étudiants de chaque niveau et d'acteurs socioéconomiques locaux, intervenant dans la formation, se réunit sur une base annuelle. Deux rapports sont mis à disposition. Le fonctionnement de la formation y est abordé, mais les éléments de pilotage, en particulier chiffrés, n'y sont pas considérés. L'innovation pédagogique porte principalement sur le versant numérique. Une offre de formation et de développement professionnel plus large devrait être proposée aux enseignants.

Conclusion

Points forts

- Une formation intégrant les enjeux du développement durable.
- Des partenariats avec Sorbonne Université et l'université de Bordeaux.

Points faibles

- Une absence de mise en place d'indicateurs et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Un suivi des étudiants et de leur devenir insuffisant.
- Des conditions pédagogiques, administratives et logistiques qui ne facilitent pas le développement de la transversalité et de l'interdisciplinarité.
- Une fragilité de l'ouverture à l'international.
- Un adossement à la recherche insuffisant.

Recommandations

- Mettre en place une méthodologie de collectes d'indicateurs de formation et de pilotage et d'outils pour la maîtrise de la soutenabilité.
- Mettre en œuvre une approche par compétences.
- Développer des pédagogies numériques et offrir aux enseignants des possibilités de formation aux transformations pédagogiques.
- Renforcer l'ouverture à l'international, par exemple, par l'intégration d'interventions de collègues anglophones (professeurs invités).
- Valoriser davantage l'adossement à la recherche.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Établissement

Université de la Polynésie française - UPF

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (ERME) de l'université de la Polynésie française est portée par le Service de formation continue (FORCO) de l'université. Elle est ouverte aux étudiants en bac +2 et aux salariés. D'une capacité de 20 étudiants, elle accueille en grande majorité des étudiants issus de brevets de technicien supérieur (BTS). Les enseignements, organisés en fin d'après-midi, sont de nature hybride, synchrone et asynchrone.

Elle vise à former des techniciens de niveau supérieur dans le domaine de la production et de la distribution d'énergie, qui est une des préoccupations majeures du territoire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'UPF fait évoluer son offre de formation pour répondre aux besoins identifiés sur son territoire, la LP ERME s'inscrit donc dans les enjeux identifiés par l'UPF, à savoir « les solutions énergétiques innovantes en milieu insulaire ». Pour autant, elle n'est pas reliée aux projets d'initiative d'excellence et programme d'investissements d'avenir (PIA), la priorité thématique de l'université semblant à ce titre davantage axée sur l'économie bleue, le tourisme, la culture et le patrimoine. La LP ERME reçoit majoritairement des étudiants de BTS et des salariés ; elle est peu attractive pour les étudiants de deuxième année de licence (L2) *Physique, chimie*. La poursuite d'études, logiquement peu sollicitée par ce public, est possible avec le master *Gestion de l'énergie en milieu tropical* jusqu'en 2021, puis avec le master *Énergie* (co-accrédité avec l'université de Franche-Comté). On peut noter la mutualisation de deux modules avec la licence *Physique, chimie*. Il n'y a pas de co-accréditation ou de convention particulière annoncée avec des partenaires académiques, mais des cours sont assurés par un enseignant-chercheur de l'université de Perpignan. Les relations sont beaucoup plus étoffées avec le BTS local, puisque la continuité pédagogique majeure est faite avec lui. De par sa spécialisation, la LP ERME n'a pas de pluridisciplinarité ou d'interdisciplinarité très forte.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Ce point pourra certainement être amélioré avec la volonté de l'UPF de construire sa politique de relations internationales avec le projet Narua, au sein du triangle océanien. La LP ERME, par sa particularité hybride synchrone et asynchrone, pourrait être développée en anglais et s'ouvrir à l'international. La mobilité n'est pas aisée à mettre en œuvre en termes d'aides financières pour les étudiants entrants du fait de l'appartenance de la licence au FORCO. On ne note pas de mobilité sortante autre que vers la métropole lors des stages.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche, mais en intègre des notions dans ses unités d'enseignement (UE). La formation intègre un module de 12 heures, « les systèmes en recherche et développement », qui permet aux étudiants de se tenir à jour sur les avancées de la recherche dans leur domaine. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et la déontologie pourrait d'ailleurs tout à fait être intégrée dans la même UE, avec le module « mesure et métrologie ». Les enseignants-chercheurs (EC) participant à la formation sont des spécialistes du domaine (énergétique et génie des procédés). La formation n'est pas véritablement adossée à une unité de recherche puisque le Laboratoire de Géosciences du Pacifique Sud (GEPASUD), dont sont issus les EC et le responsable, est un laboratoire de géosciences. Les étudiants ont donc très peu de liens avec ce laboratoire et la recherche en général dans le cadre de leur formation, ce qui n'est pas bloquant puisqu'il n'y a pas de poursuite d'études.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique et est très professionnalisante. L'UPF fait évoluer son offre de formation pour répondre aux besoins identifiés sur son territoire, la licence s'inscrit donc dans les enjeux identifiés par l'UPF, à savoir les solutions énergétiques innovantes. La formation comprend 16 intervenants professionnels, pour 60 % du volume horaire annuel. Les professionnels sont très largement porteurs de projets tutorés, en lien avec les besoins locaux. Ils sont également très présents lors des conseils de

perfectionnement. Il y a très peu d'alternance (sept maximum par an sur la période analysée) au sein de la LP ERME car les contrats sont gérés par un organisme externe, le service de l'emploi, de la formation et de l'insertion (SEFI). Ces contrats sont totalement stoppés depuis la crise sanitaire, faute de financement du SEFI. La préparation à l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat est le moteur de cette formation. Un module important est dédié au management. Les liens avec les acteurs socioprofessionnels sont forts au travers des projets tutorés (120 heures) et stages (560 heures), rendant les étudiants très opérationnels à la sortie de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation adapte en partie des méthodes pédagogiques aux compétences visées. Les responsables pédagogiques définissent et mettent en œuvre les objectifs et les contenus conjointement avec les professionnels vacataires. La maquette est cohérente par rapport à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais aucun détail n'est donné sur le lien entre les méthodes et les compétences. On peut déplorer la faible représentation des travaux pratiques manipulatoires (56 heures dont 32 heures en mesure et métrologie sur des mesures fournies par les enseignants).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques par l'enseignement distanciel. Des enseignements hybrides et des horaires adaptés ont très bien été installés, permettant un suivi distanciel synchrone et asynchrone par les différents publics éloignés et salariés. On se demande cependant si ces horaires tardifs (15 h-19 h) sont stimulants pour le public non salarié. On remarque des besoins sur les modalités d'enseignements des travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en distanciel. La formation n'est pas intégrée dans les actions prévues par l'initiative d'excellence ou les projets connexes dépendant du PIA. Un moniteur de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) vient cependant d'être recruté au sein de la LP ERME. Il devrait aider à l'appropriation d'outils numériques pédagogiques adaptés.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation dispense un module d'anglais classique et technique de 21 heures, sans certification, et les cours sont sinon exclusivement en français, ce qui n'est pas suffisant pour permettre une insertion professionnelle des étudiants à l'international. La mobilité entrante et sortante (par les stages) se fait uniquement de et vers la métropole. On ne note pas de mouvements de et vers l'international. Le rattachement au FORCO ne permet pas l'obtention de bourses de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et semblent compatibles avec l'alternance. La formation est rattachée au FORCO. Elle s'est adaptée à l'accueil d'un public varié : étudiants en poursuite d'études et salariés, par ses modalités d'enseignement hybride et par la création de statuts spécifiques d'étudiants distants et d'étudiants salariés. L'emploi du temps, avec des cours en fin de journée, pourrait être compatible avec l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit activement son attractivité auprès de ses différents publics. La LP ERME communique de manière très active au moment de la campagne de recrutement, sur une multitude de supports et par des visites dans les établissements. Les chiffres relatifs aux candidatures montrent une attractivité constante (une quarantaine de candidatures) et des effectifs croissants (9 à 22 inscrits sur la période d'évaluation pour une capacité d'accueil d'environ une vingtaine d'étudiants), ce qui semble tout à fait correct pour la population des îles et les besoins du marché de l'emploi. La proportion des différents types de public n'est pas chiffrée, mais on note une constante majorité d'étudiants issus des BTS.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais ne l'analyse pas hors crise sanitaire. Le taux d'échec massif pendant le confinement a été bien analysé et des dispositifs de suivi des stages plus poussés seront mis en place. Aucune analyse n'est fournie en revanche sur le taux d'échec (25 %) de l'année 2019-2020. Par ailleurs, la LP ERME ne bénéficie pas de dispositif d'accompagnement particulier.

La formation n'analyse pas assez l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Des enquêtes d'insertion professionnelle sont assurées par le Centre de l'orientation des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP). Les taux de réponse sont très faibles et les résultats ne sont pas analysés dans les documents d'autoévaluation. Ce point est donc difficile à apprécier. L'insertion professionnelle n'est explicitée que pour la promotion de 2017, qui serait de 100 % à 30 mois. Le tissu économique pouvant insérer les étudiants issus de la LP ERME est encore faible, mais les résultats sont encourageants, d'autant plus que le marché est très prometteur puisque la transition énergétique, avec 75 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, est une préoccupation majeure pour le territoire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fournit peu d'éléments permettant d'évaluer si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un professeur des universités (PR), deux maîtres de conférences (MCF) et un professeur certifié (PRCE) participent aux enseignements dans la LP *ERME* pour 400 heures d'enseignement. Aucune analyse n'est fournie sur la charge de travail que cela représente, qui semble conséquente, au regard des autres enseignements à assurer dans les autres formations. Les enseignants vacataires, quant à eux, sont choisis de manière tout à fait cohérente avec les besoins de la LP *ERME*.

La formation possède une démarche d'évaluation interne, mais on ne connaît pas le retour des étudiants. La formation évalue ses enseignements de deux manières : une évaluation par les étudiants (on ne sait pas comment elle est organisée : par le COSIP, la direction de la formation et de la vie étudiante (DEVU) ou par les responsables ?) et un conseil de perfectionnement annuel. On peut déplorer l'absence des étudiants dans ce conseil, alors qu'il est primordial d'avoir un retour sur la formation des étudiants inscrits en présentiel et en distanciel.

Conclusion

Points forts

- Une LP très bien adaptée aux besoins du territoire.
- Une pédagogie professionnalisante avec des projets tutorés.
- Une formation permettant de diplômer et faire monter en compétence les nombreux bacheliers technologiques et professionnels du territoire à la suite d'une formation bac + 2.
- Une formation adaptée aux publics éloignés et aux salariés.

Points faibles

- Une fragilité dans la maîtrise des outils numériques et l'innovation pédagogique, qui requiert l'aide de l'université.
- Une absence de travaux pratiques manipulatoires en présentiel.
- Un suivi des stages insuffisant.
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'étudiants et ne fournissant pas d'analyse du taux de réussite hors crise sanitaire.

Recommandations

- Renforcer les travaux pratiques manipulatoires pour faire monter les étudiants en compétences techniques.
- Soutenir l'innovation pédagogique et la maîtrise des outils numériques pour installer la formation sur les campus connectés et impulser une ouverture à l'international.
- Mettre en place des tuteurs pédagogiques pour le suivi des étudiants en stage.
- Intégrer plus régulièrement les étudiants dans le conseil de perfectionnement pour prendre en compte les particularités et besoins des différents types de publics dans les évolutions de la formation.

Observations de l'établissement

Punaauia, le 9 février 2023

Présidence de l'UPF
Affaire suivie par :
Stéphanie AKROUCHI
Assistante de la Présidence
Tél. : 40.80.38.39
Mail : secretariat-president@upf.pf

Monsieur le Président du
Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur
2 Rue Albert Einstein
75013 Paris
FRANCE

Réf. : PC/SA/N°23/0053

Objet : Réponse au rapport HCERES sur l'offre de formation de premier cycle de l'Université de la Polynésie française

Monsieur le Président,

Avant tout, l'établissement tient à remercier l'ensemble des experts pour leur implication dans cette évaluation et la pertinence de la plupart de leurs remarques.

Je vous prie de trouver ci-après quelques commentaires et compléments d'information de la part de l'équipe de direction pour ce qui concerne l'analyse globale de l'offre de formation de 1er cycle de l'Université de la Polynésie française.

Accompagnement des étudiants à la réussite

La bonne orientation des lycéens est indéniablement un facteur de réussite. Si l'UPF maintient une présence forte dans les lycées et sur les événements d'orientation organisés à l'échelle de la Polynésie française en particulier par le ministère local de l'éducation, les années Covid n'ont pas permis de mettre en place des « journées portes ouvertes » spécifiquement dédiées aux formations de l'UPF. Cette manifestation, à destination des lycéens et de leurs familles, reprend, de manière novatrice et dynamique, dès cette année 2022-2023 avec un ensemble d'actions, par exemple, allant de la visite du Campus par des étudiants de licence à « vis ma vie d'étudiant » en passant par des tables-rondes ou la découverte de la BU. Cette manifestation sera un événement supplémentaire visant à inciter les futurs bacheliers à mieux appréhender la réalité des études à l'UPF.

Les experts soulignent à juste titre que, pour nombre de formations, les **taux de réussite restent faibles** malgré les dispositifs d'accompagnement à la réussite mis en place (tutorat, soutien, accompagnement rapproché des étudiants en difficulté en collaboration avec le COSIP (Centre d'OrientatIon, des stages et de l'insertion professionnelle). De plus, le dispositif PAD/PaRéO permet aux étudiants issus de bacs professionnels de réfléchir et de mieux construire leur projet professionnel et d'acquérir, au moins pour partie, les bases disciplinaires indispensables à la réussite en L1. Cependant, ce dispositif ne leur est offert que pendant un an et ceux qui ne se sont pas réorientés vers des formations professionnalisantes (BTS, BUT) ou vers la vie professionnelle, s'inscrivent en L1 et échouent dans la plupart des cas ; ceci explique en partie le faible taux de réussite en L1.

Il convient également de noter que la Polynésie française ne dispose pas de dispositifs d'accompagnement financier de jeunes bacheliers en recherche d'emploi (pas de RSA, pas

d'ASSEDIC, pas d'aide au logement, etc), obtenir une bourse et le statut d'étudiant constitue indéniablement un « amortisseur social » pour un certain nombre de jeunes dans l'incapacité de s'insérer sur le marché du travail à l'issue d'un bac professionnel.

Il est également noté que certaines formations accueillent des bacheliers technologiques en proportion assez importante, sur la base de bons dossiers scolaires avec les prérequis qui devraient leur permettre de réussir. En particulier, les étudiants titulaires de bacs STMG disposant d'un bon dossier sont acceptés en licence d'économie-gestion car le nombre de places offertes à ces bacs technologiques dans des filières de BTS tertiaires est limité. Ces jeunes, non retenus dans des BTS où la part de bacs pro a fortement augmenté, n'ont donc d'autre choix que de s'inscrire à l'UPF pour une poursuite d'études. Malheureusement, bien qu'accompagnés (tutorat en particulier), ils réussissent peu. Un passage par la voie des parcours PAREO sera envisagé.

Par ailleurs, les étudiants issus de baccalauréats généraux les plus fragiles n'ont pas toutes les opportunités de formations ouvertes en métropole ; ils s'inscrivent par défaut à l'université, sans réelle motivation pour la filière « choisie » et peinent à réussir leur L1 en une seule année. Dès la rentrée prochaine, ils seront répertoriés via *ParcourSup* par le biais d'un « OUI SI » et une aide complémentaire sous forme, de soutien et de tutorat disciplinaires obligatoires leur sera apportée.

L'**approche par compétences** est intégrée dans toutes les formations de premier cycle. Les enseignements fondamentaux sont abordés via les **compétences disciplinaires** dans toutes nos formations. De plus certaines formations, scientifiques en particulier, permettent aux étudiants d'acquérir des **compétences pratiques** avec une proportion importante de travaux pratiques (licences de physique-chimie, d'informatique et de sciences de la vie), des **compétences méthodologiques** disciplinaires et transversales appliquées aux domaines particuliers de chacune des licences. En outre, chaque licence permet aux étudiants de renforcer leurs **compétences linguistiques d'expression écrite et orale** en Anglais avec 15 heures d'enseignements et d'activités diverses en Anglais et leur offre également la possibilité d'acquérir des compétences d'expression écrite et orale en Mandarin, en Espagnol et en Reo ma'ohi, de manière optionnelle.

Adossement des formations du premier cycle à la recherche

Si cet adossement est fortement recherché par l'établissement en cycle 2, il n'en est pas de même en premier cycle et particulièrement en L1 et L2. En effet, comme également noté par les experts, le nombre relativement faible d'enseignants-chercheurs à l'UPF fait que ceux-ci ont tendance à privilégier des interventions à partir de la L3 ce qui amène, logiquement, les experts à conclure à un faible adossement à la recherche.

En plus de l'intervention des enseignants-chercheurs dans toutes nos formations de premier cycle, l'adossement à la recherche se concrétise également par l'intervention, dans certains enseignements et en L3 en particulier, de chercheurs de nos organismes partenaires locaux (IRD, IFREMER, Institut Louis Malardé). De plus, dans le cadre de Nārua, davantage de partenaires de recherche locaux et des chercheurs invités internationaux interviendront dans nos formations sans doute toujours préférentiellement au niveau L3.

Professionnalisation des formations de premier cycle

Mis à part la licence de droit et la licence de langues étrangères appliquées, toutes nos formations intègrent un stage valorisé par des ECTS en L3. Dans notre projet de nouvelle offre de formation, une place plus importante sera donnée à la professionnalisation, en L1, en L2 et en L3. Un stage d'un minimum d'un mois assorti d'ECTS sera obligatoire dans toutes les formations. Ces 60 heures de professionnalisation en L3 pourront également prendre la forme d'une mobilité à l'étranger, d'un stage associatif, d'une valorisation de l'engagement étudiant, d'un emploi étudiant ou encore la participation à un module de formation à l'entrepreneuriat étudiant.

Pour ce qui concerne l'apprentissage ou l'alternance, et comme cela a été noté par les experts, les textes en vigueur en Polynésie française sont très peu attractifs pour les entreprises qui ne bénéficient de quasiment aucune aide directe ou d'avantages fiscaux à employer de jeunes apprentis ou de jeunes étudiants alternants. C'est un point sur lequel l'Université attire l'attention des forces politiques de la Polynésie française depuis de nombreuses années, ces voies ayant prouvé, en métropole, être fortement porteuses de réussite et d'insertion professionnelle. Les pouvoirs publics semblent commencer à s'en inquiéter, en particulier pour le domaine du tourisme, toute évolution des textes en la matière amènera l'UPF à revoir ses modalités d'ouverture de filières.

Internationalisation des formations de premier cycle

A l'heure actuelle, et comme souligné par les experts, les enseignements d'Anglais sont largement répandus dans les maquettes de premier cycle. Il convient également de noter que les échanges Erasmus+ ont, à l'exception de la parenthèse Covid, très fortement augmentés ces dernières années, y compris sur le premier cycle.

De plus, l'internationalisation fait partie de notre projet de transformation de l'offre de formation via Nārua avec des échanges d'étudiants, l'accueil ou l'enseignement à distance, de professeurs et de chercheurs invités grâce aux partenariats avec les universités et centres de recherche de la zone Pacifique identifiés dans le projet Nārua (essentiellement Australie, Nouvelle-Zélande, Hawaii et USA).

Toujours dans le cadre de Nārua, et avec des moyens en soutien bien identifiés, l'accompagnement de nos enseignants et enseignants-chercheurs dans l'élaboration de cours en Anglais sera fortement renforcé.

Pilotage des formations de premier cycle

Pour ce qui concerne la faiblesse de l'effectif en enseignants et enseignants-chercheurs, comme relevé, très positivement par les experts, l'UPF a fait le choix de proposer une carte de formations de premier cycle large et à même de répondre au plus grand nombre d'aspirations des jeunes Polynésiennes et Polynésiens. De fait, aujourd'hui, l'établissement ne gèle aucun poste mais est au maximum possible de ses capacités d'enseignement. Le recours significatif à des PRAG et à quelques contractuels d'enseignement permet de soutenir la carte de formations actuelle mais l'augmentation du nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs permanents mettrait indiscutablement un terme à la soutenabilité d'une offre de formations aussi large.

Le suivi des étudiants après leur départ de l'établissement est une difficulté ancienne à laquelle nous n'avons pas trouvé de solution très satisfaisante, il convient de le reconnaître. Conditionner la délivrance du diplôme « parchemin » à la réponse à un questionnaire en ligne est une option actuellement à l'étude ...

L'évaluation des enseignements se fait de façon individuelle par les enseignants, le plus souvent via un formulaire en ligne mis à disposition des étudiants pour chaque enseignement. Les réponses sont centralisées par les responsables d'équipe pédagogique et non par le COSIP. Cette évaluation est soumise au étudiants qui y répondent sur la base du volontariat, c'est ce qui explique le faible taux de réponse et la difficulté d'exploiter celles qui sont faites en vue de faire évoluer les formations par le biais des conseils de perfectionnement.

Formations ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation

Les deux formations en question apportent des explications dans leurs réponses respectives aux rapports des experts.

Vous trouverez également en annexe les commentaires, formation par formation, des équipes pédagogiques concernées. Lesdits commentaires n'ont fait l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe de direction.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Le Président,

Pr. Patrick CAPOLSINI

ANNEXES : commentaires, formation par formation, des équipes pédagogiques

Dans les pages qui suivent, les responsables des équipes pédagogiques ont souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations.

Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports HCERES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : ALL

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Langues étrangères appliquées

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le compte rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier mentionne une adaptation de la maquette de licence pour faciliter l'accès au master *Économie-gestion*, mais le détail des modifications n'apparaît pas.

Observations :

La maquette de la licence LEA, consultable sur le site de l'UPF, présente ces modifications.

La formation est peu ouverte à l'international.

La formation n'a pas développé d'offre spécifique à l'international. L'offre est donc limitée, mais elle devrait bénéficier de développements dans le cadre des projets financés par les PIA 3 (Plan Innovation Outre-Mer (PIOM)) et PIA 4 (ExcellencES).

Observations :

La filière LEA permet au contraire une forte mobilité pour les étudiants de l'UPF notamment avec l'Espagne. En effet, il existe 2 universités partenaires, Almería et Alicante qui accueillent actuellement plus d'une dizaine d'étudiants. Les candidatures sont nombreuses pour la prochaine année universitaire.

Ces échanges sont moins nombreux avec les pays anglophones. Cette faible mobilité vers les pays anglophones n'est due ni à un problème de motivation ni d'organisation, mais au coût financier qu'elle engendre pour les familles. Les partenariats en Europe se limitent maintenant à l'Irlande qui accueille hélas très peu d'étudiants de LEA, car les étudiants de LLCER anglais sont prioritaires. Les étudiants de LEA pourront bénéficier des nouveaux partenariats en Erasmus+ avec nos universités partenaires en Nouvelle-Zélande et en Australie, ainsi qu'avec Hawaii, ce qui devrait pallier les problèmes de coût bien plus élevé pour ces mobilités dans le Pacifique qu'en Espagne.

Des partenariats avec des universités d'Amérique latine (UBA, à Buenos-Aires ; Université de Santiago, Chili) sont actuellement à l'étude.

La mobilité vers la Chine reste encore plus restreinte et compliquée.

Grâce au projet Nārua, les étudiants vont pouvoir très certainement bénéficier d'un soutien financier important qui leur permettra de poursuivre des programmes d'échanges. De plus, le profil de nos étudiants correspond de plus parfaitement aux projets de mobilité.

L'adossement de la formation à la recherche est très limité.

Observations :

Le module de méthodologie universitaire au semestre 1 s'intitule MTU-PPE (Projet Professionnel de l'Étudiant). C'est essentiellement un module d'auto-orientation. Il est extrêmement utile car il aide les étudiants à mieux se connaître et donc à mieux s'orienter. Un des titulaires de la filière a pour champ de recherche la psychologie positive, et il peut utiliser les concepts explorés dans sa recherche (estime de soi, optimisme, connaissance de soi, entre autres) pour alimenter ses cours de PPE, notamment.

En espagnol, la MCF en espagnol, qui a publié des articles sur le cinéma latino-américain, utilise la plate-forme VOD-Arte, mise à disposition par la vidéothèque de l'UPF, pour certains de ses cours en civilisation en L3.

Pour finir, la filière LEA est essentiellement professionnalisante et ne prépare pas les étudiants à poursuivre des recherches.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Observations :

Pour le PPE 2 (2^e année), les étudiants peuvent choisir une potentielle activité professionnelle orientée vers l'auto-entreprenariat, au lieu d'une activité salariée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais l'hybridation des enseignements est limitée.

Observations :

L'équipe pédagogique considère que l'enseignement à distance n'est pas adapté à notre public, pour diverses raisons. Les étudiants n'ont pas nécessairement les outils logistiques pour le distanciel : parfois pas d'ordinateur, connexion Internet médiocre ou même inexistante, conditions de travail à la maison inadaptées (bruit, familles nombreuses, sollicitations diverses, absence d'un espace de travail personnel propice à la concentration).

L'enseignement à distance n'est pas motivant, et augmente le décrochage, surtout en première année.

Pour bénéficier pleinement d'un enseignement en distanciel, les étudiants doivent faire preuve de maturité, d'auto-discipline, et d'une bonne capacité d'auto-motivation. Seule une minorité d'étudiants présente ces caractéristiques.

L'équipe pédagogique considère aussi et surtout que l'enseignement à distance tend à déshumaniser l'activité directe de transmission, qui devrait se faire, dans l'idéal, en présence physique de l'enseignant et des apprenants.

La technologie a toute sa place, dans certaines situations, e.g. éloignement géographique. Cependant son meilleur rôle est celui d'appoint et d'adjuvant pour l'enseignement en présentiel.

Par ailleurs, l'enseignement des langues se prête mal au distanciel, notamment pour l'expression orale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Cependant, le taux de réussite en L1 demeure faible : en 2018-2019 et 2019-2020, près de 70 % des étudiants de L1 ont validé moins de 30 crédits ECTS ; en 2020-2021, ceci concernait la moitié de la promotion de L1. Le dossier indique que de nombreux étudiants semblent s'inscrire par défaut dans la formation sans avoir les prérequis pour une formation universitaire ou, dans le cas du parcours Anglais-Espagnol, parce qu'ils n'ont pu aller suivre un cursus en licence *LLCER* espagnol en métropole.

Observations :

« Les difficultés exprimées par les étudiants sont de nature diverse, outre le niveau souvent insuffisant des primo-entrants : problème de logement (colocation ou quartier bruyants ; sentiment de solitude) ; de santé ; de transport ; d'obligations familiales qui nuisent à l'organisation et au travail universitaire ; absence de soutien de la part des parents ; difficultés relationnelles familiales ; difficultés financières ; soucis personnels non spécifiés ; adaptation difficile à l'université.

Beaucoup mentionnent un manque de confiance en soi, une organisation insuffisante, un manque de travail.

L'absence de motivation est un leitmotiv, à cause d'une inscription par défaut, sous pression des parents, le cas échéant ».

« Les obstacles majeurs ne sont pas d'ordre universitaire ; ils sont d'ordre psychologiques (motivation, estime de soi, introversion), familiaux, environnementaux, voire sociaux. Le pouvoir d'action de l'université est bien limité à ces égards.

L'université française, en raison de son caractère égalitariste, veille à accueillir tout bachelier, indépendamment des pré-requis nécessaires pour la réussite universitaire ».

Les extraits qui précèdent sont issus du rapport de l'enseignant référent en LEA pour l'année 2009-2010. Les années se suivent et se ressemblent, et tous les dispositifs mis en œuvre pour pallier ce problème (tutorats, programme API, PAD, séances de soutien, etc.) ont un impact limité.

L'absence de motivation, intrinsèque ou extrinsèque, pour bon nombre d'étudiants, est la cause psychologique majeure du faible taux de réussite.

A ce manque diffus de motivation s'ajoute un obstacle d'ordre linguistique, spécifique à la Polynésie française. En effet, deux langues y cohabitent : le français, langue du savoir, des études et des affaires, et le tahitien, sans parler des autres langues polynésiennes usitées dans les autres archipels. Cette cohabitation a créé une situation de diglossie. En conséquence, la maîtrise du français par certains étudiants est insuffisante pour réussir des études supérieures.

Ces observations sont applicables, dans une large mesure, à toutes les filières.

Cependant, ce constat ne peut pas être généralisé, car certains étudiants sont assidus, motivés, travailleurs et leurs résultats sont satisfaisants, voire très satisfaisants.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : ALL

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Observations Licence LLCER Parcours Anglais :

Recommandation 1 (p. 4)

Suggestion : ajouter « permanents » à la fin de la phrase « renforcer les équipes pédagogiques en enseignants et enseignants-chercheurs titulaires ».

Observations Licence LLCER Parcours Langues Polynésiennes :

Nous prenons bonne note des recommandations quant au renforcement de nos équipes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, de l'adossement de la formation à la recherche par des projets déjà impulsés autour des axes thématiques Culture, Nature et Sciences avec des structures de recherche. L'information des lycéens voire des collégiens en renforçant le réseau de l'équipe langues polynésiennes et les enseignants titulaires PRCE de langues polynésiennes de collèges et lycées. Tel que nous l'avions suggéré, au vu des constats de faiblesse des étudiants, mettre l'accent sur la formation et l'encadrement des tuteurs étudiants d'une part, et d'autre part, mieux préparer l'accompagnement, le soutien et l'aide à la mobilité dans la zone Pacifique et d'Océanie.

LICENCE LETTRES

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : ALL

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Lettres

Observations :

1) La politique et la conception de la formation

L'ouverture à l'international.

Le problème des partenariats internationaux pour la formation n'est pas seulement lié à la situation insulaire de l'UPF, mais aussi au coût des billets d'avion. Il est par ailleurs évident que le COVID a freiné de façon drastique les mobilités estudiantines. Celles-ci sont également limitées, en Lettres et Arts, par les coûts d'un séjour d'études à l'étranger (même aidé) et les caractéristiques sociales des étudiant.e.s de la formation. L'équipe compte sur le projet Nārua afin de disposer de nouveaux leviers pour renforcer cette mobilité, effectivement souhaitable.

Formation à la recherche

L'affirmation selon laquelle la formation offrirait peu d'enseignements directement centrés sur la formation à la recherche repose de toute évidence sur un malentendu. Assurés par des spécialistes des domaines concernés, l'ensemble des cours de littérature et de linguistique sont conçus comme une initiation progressive à la recherche. Les exercices demandés comme les exposés accompagnés de synthèses écrites avec obligation de prendre en compte de façon critique des éléments de la bibliographie savante préparent justement à la rédaction académique et à la production d'articles de recherche. Les principes de la référencement exacte des sources selon le type de documents consultés et la production de bibliographies font l'objet d'un apprentissage dès la première année d'études, ce qui n'est toujours pas courant dans l'université française. L'animation, par les étudiants de troisième année, de la table ronde avec les écrivains du Pacifique présents lors du colloque « Littérature et politique en Océanie » et les questions très pertinentes posées par des étudiants de deuxième année lors de cette manifestation témoignent de l'efficacité de cette politique de formation orientée de façon précoce vers la discussion sans tabous des travaux scientifiques du domaine.

Éléments de professionnalisation

Dans le cadre du prochain plan quinquennal, il est prévu de doubler la durée des stages en troisième année, mais il faut bien comprendre que ce renforcement de la professionnalisation ira forcément au détriment de la formation académique qui perdra un volume horaire important.

2) L'organisation pédagogique de la formation.

Sur la dimension « art » de la formation et l'intitulé de la Licence

L'ouverture sur les arts que la filière propose depuis sa transformation il y a douze ans a permis globalement de rendre davantage attractive une formation qui recrutait de moins en moins d'étudiants et d'accueillir des bacheliers avec des profils et des objectifs professionnels plus variés. Si une part

importante des lauréats de la licence s'orientent vers les métiers de l'enseignement et le Master MEEF, un certain nombre de diplômés choisissent d'autres voies.

Dans la maquette en vigueur en 2022-2023, les enseignements consacrés aux domaines artistiques représentent 318 heures sur les 1500 heures de la licence, soit un peu plus de 20 %, ce qui est loin d'être négligeable. Vu les contraintes qui pèsent sur le futur plan quinquennal avec une réduction significative des enseignements disciplinaires au profit d'enseignements transversaux sur les grandes transitions prévus dans le cadre du projet Nārua et au profit d'une professionnalisation accrue (doublement de la durée du stage de L3 et inclusion des heures concernées dans la maquette et le calcul des 1500 heures), il paraît impossible d'augmenter la part des enseignements consacrés aux arts, si on ne veut pas compromettre les bases disciplinaires indispensables pour permettre aux étudiant.e.s intéressé.e.s par les concours de réussir dans cette voie.

A l'inverse, la suppression des enseignements d'ouverture artistique et/ou un changement d'intitulé qui retransformerait la filière en une licence standard de « Lettres modernes » anéantirait d'un coup une identité patiemment construite sur le long terme qui suscite une adhésion forte de la part de nos étudiant.e.s. Une enquête réalisée auprès d'eux montre qu'une telle régression nous priverait au moins d'un tiers de nos effectifs actuels, suffisamment fragiles.

Il convient d'ajouter que toutes les précautions sont prises, lors des présentations de la filière dans les forums et les établissements, mais aussi dans la fiche de présentation destinée à *Parcoursup*, pour ne pas éveiller des attentes impossibles à combler. L'équipe pédagogique rappelle systématiquement qu'elle n'a ni l'ambition, ni les moyens de former des artistes.

Enfin, il faut rappeler que l'éloignement géographique rend d'autant plus nécessaire la construction d'une culture artistique, pour des étudiants et les futurs enseignants qui n'ont un accès aux musées que virtuel et n'ont jamais vu une vraie salle de théâtre. De surcroît, les arts ont de tout temps tissé des liens étroits avec la littérature, ce que nous pouvons montrer grâce à ces enseignements.

Les outils numériques

Les outils numériques sont évidemment utilisés par l'équipe pédagogique de la filière. Les collègues déposent systématiquement des documents sur la plateforme « Espadon » destinés aux étudiants et se servent, quand c'est utile, des outils permettant un travail collaboratif. La Licence « Lettres et Arts » est, par ailleurs, la seule formation de l'Université à avoir transformé le Passeport documentaire numérique en une UE indépendante, ce qui a impliqué un travail très important avec les équipes de la bibliothèque universitaire et la cellule TICE de l'Université. L'expérience forcée du confinement a toutefois démontré avec une grande violence le caractère inadapté, dans notre domaine disciplinaire, de l'hybridation. Les réserves de l'équipe pédagogique la concernant ne sont pas le fruit de préjugés, mais la conséquence d'un constat de situations dramatiques vécues par les étudiant.es. Il convient aussi de rappeler que ces réserves ne sont pas un particularisme local, mais qu'elles sont très largement partagées par la communauté des enseignants-chercheurs de nos disciplines.

L'équipe pédagogique ne nie pas l'intérêt d'outils numériques interactifs, notamment dans l'apprentissage des langues. Elle a pu constater, en revanche, son inadéquation dans les domaines les plus liés à l'initiation à la recherche qui lui tient à cœur tout au long de la licence.

Formation continue et alternance

L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an en commission VEEPAP pour étudier les demandes d'étudiant.e.s qui sollicitent la validation d'études, d'expériences professionnelles et d'acquis personnels. Mais elle n'a aucune influence sur le nombre de demandes soumises. Par ailleurs, la VAE ne relève pas de l'équipe pédagogique.

Taux d'abandon

Tous les moyens (direction d'études de L1, rendez-vous individuels avec les étudiant.e.s) sont mis en œuvre pour limiter les abandons en L1 et toute l'énergie de l'équipe pédagogique vise à motiver les étudiant.e.s. Il faut cependant préciser qu'une quantité préoccupante des étudiant.e.s de première année à l'UPF n'ont pas pratiqué la production écrite analytique au lycée, sans parler de la distance avec les normes du français académique. Même titulaires d'un baccalauréat général, ils sont donc particulièrement mal préparés à suivre un cursus universitaire, surtout en Lettres.

Par ailleurs, l'éventail des offres de formation est plus restreint en Polynésie française qu'en France hexagonale et un certain nombre d'étudiant.e.s intègrent la filière faute de pouvoir accéder à celle qu'ils ont choisie en premier ou tout simplement parce que la formation qu'ils ou elles envisagent n'existe pas sur le territoire. Du coup, tous les efforts de l'équipe pédagogique ne peuvent empêcher les erreurs d'orientation. Elle n'a surtout aucune prise sur les problèmes personnels qui conduisent une partie des étudiant.e.s à délaisser les études. Lorsque la République offrira aux étudiant.e.s défavorisé.e.s qui habitent loin de l'Université et doivent affronter des heures de transport interminables suffisamment de logements à proximité immédiate de l'Université et des bourses dignes de ce nom, les taux de réussite, y compris en L1, augmenteront de façon spectaculaire.

Avenir des diplômés

La formation n'a aucune influence sur le nombre de diplômé.e.s qui répondent aux enquêtes et les capacités de l'institution à traiter les rares données qui s'y rapportent.

LICENCE DROIT

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : DEG

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Droit

L'équipe pédagogique de la licence mention droit remercie le Hcéres pour son rapport d'évaluation, et notamment les **points forts** mentionnés en conclusion :

- Une volonté d'adapter la formation à la diversité des bacheliers.
- Une formation généraliste mais tenant compte également de la spécificité polynésienne.
- Une bonne implication des professionnels.

Cependant, elle souhaite apporter des précisions sur les **points faibles** relevés dans la conclusion :

- **Une absence d'ouverture à l'international**

L'absence d'ouverture à l'international est mentionnée au point 1 du rapport d'évaluation.

Il convient ici de relativiser cette affirmation. Le bureau des relations internationales propose aux étudiants polynésiens des mobilités de 1 voire 2 semestres à destination d'universités partenaires (Canada, Hawaii, Nouvelle Zélande ou au sein de l'Union européenne). Les responsables pédagogiques préconisent cependant aux étudiants d'attendre la seconde voire la troisième année de licence, notamment au regard des équivalences qui peuvent être accordées, face à des enseignements très différents à l'étranger (les destinations partenaires sont des pays de common law, et leurs systèmes juridiques sont très différents de notre système juridique de droit écrit). Quelques étudiants profitent ainsi chaque année de ce dispositif.

Le point 3 du rapport d'évaluation précise que « Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés pour permettre son ouverture à l'international ».

S'agissant de la mobilité étudiante entrante, elle reste délicate à développer pour des raisons tenant à l'éloignement et au coût élevé des transports et de la vie en Polynésie. Les étudiants choisissent des destinations plus abordables. L'insertion dans la maquette de cours de français langue étrangère ou de cours en anglais n'attirerait sans doute pas plus les étudiants étrangers.

En revanche, des réflexions sont en cours, dans le cadre du dispositif ExcellencES, pour l'insertion dans la prochaine maquette de cours dispensés en anglais, visant à faciliter et encourager la mobilité étudiante. Ces cours seraient les plus pertinents dans des matières d'ouverture et de culture générale (grandes transitions, introduction à la common law par exemple).

- **Des difficultés à suivre les diplômés**

Le suivi des diplômés est réalisé par le COSIP qui dispose des outils nécessaires, mais qui se heurte à un taux de réponse très faible des étudiants diplômés.

- **Un taux de diplômés relativement bas malgré des parcours diversifiés**

La baisse des taux de réussite ces dernières années peut s'expliquer en partie par la crise sanitaire, ayant conduit à un décrochement des étudiants lors des cours dispensés à distance. Le dernier confinement date de septembre 2021, un mois de rentrée crucial pour les étudiants, notamment de première année. Malgré les cours en distanciel, et une reprise en présentiel en milieu de semestre, certains étudiants n'ont pu résorber les lacunes accumulées pendant cette période.

Par ailleurs, un défaut de paramétrage pertinent de *Parcoursup* et la suppression du test de sélection pour l'inscription en filière d'excellence (pratiqué les deux premières années de création du parcours après la rentrée des L1) a permis à des bacheliers issus des filières technologiques et professionnelles de s'inscrire dans le parcours droit et science politique, alors qu'ils ne disposaient pas des prérequis indispensables pour réussir dans cette formation.

Cette problématique a été résolue avec l'autorisation de la DGEE et l'aide du COSIP par la distinction de deux parcours de la licence en droit dans *Parcoursup* et la définition d'attendus plus exigeants pour la filière d'excellence. Ces paramètres sont d'ores et déjà en vigueur pour la prochaine rentrée. L'amélioration de la sélection devrait améliorer les taux de réussite des étudiants de cette filière.

Enfin, le dispositif du tutorat a été réformé et sa nouvelle version mise en place à la rentrée 2020 et renforcée en 2022. Son développement croissant devrait là aussi permettre d'améliorer les taux de réussite des étudiants.

- **Une absence de stage obligatoire**

Le tissu économique et institutionnel très resserré de la Polynésie française rend difficile la possibilité de fixer une période de stage commune à tous les étudiants de la 3^{ème} année de licence comme cela a été envisagé par le passé. La possibilité de réaliser un stage obligatoire à un moment quelconque de la 3^{ème} année de licence se heurte quant à elle au risque que les étudiants suivent les cours de manière aléatoire.

En outre, le choix a été fait de favoriser l'obtention de stage par les étudiants des deux masters de droit, qui eux ont un stage obligatoire à réaliser.

Face à ces difficultés, il a semblé préférable d'encourager la réalisation d'un stage mais de le laisser facultatif afin que les étudiants puissent l'effectuer sur des périodes de vacances. Ces stages peuvent ensuite être valorisés grâce au dispositif de valorisation de l'engagement étudiant qui permet d'accorder des bonus dans la moyenne des étudiants concernés (jusque 0,5 points de moyenne supplémentaire sur le semestre).

Malgré tout, conformément aux nouvelles orientations de l'université, nous réfléchissons aux modalités possibles d'insertion dans la maquette d'une période de stage obligatoire en licence, valorisée par des crédits spécifiques. Le stage devrait donc devenir obligatoire dans la prochaine offre de formation pour la licence en droit.

LICENCE ÉCONOMIE GESTION

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : DEG

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Économie gestion

L'équipe pédagogique de la licence Économie et Gestion remercie le Hcéres pour son rapport d'évaluation, et notamment les **points forts** mentionnés en conclusion :

- Des dispositifs d'aide à la réussite pertinents en cohérence avec le contexte local.
- Une formation articulée en cohérence avec les autres formations du 1^{er} cycle et du 2^e cycle.
- Une formation dont la finalité et les contenus répondent aux besoins du marché socio-économique.

Cependant, elle souhaite apporter des précisions sur les **points faibles** relevés dans la conclusion :

- **Des taux d'échecs et/ou d'abandon élevés.**

Le rapport mentionne au paragraphe 3, alinéa 2, que « *Malgré des taux d'échec importants, la formation dispose de dispositifs d'aide à la réussite et propose un accompagnement des étudiants pertinent. Les responsables de la licence Economie et gestion suivent et analysent les taux de réussite depuis une dizaine d'années et rapportent ces résultats et leur analyse alors des conseils de perfectionnement. La formation présente des taux d'échec ou d'abandon au cours du cursus élevés (54 % entre la L1 et la L2 ; 28 % entre la L2 et la L3), expliqués par le nombre toujours plus important d'étudiants provenant de baccalauréats technologiques et professionnels ne présentant pas les prérequis nécessaires (littératie et numératie, par exemple).* »

A ce propos, la présentation effectuée lors de la dernière réunion du Conseil de Perfectionnement, en décembre 2022, reproduit des statistiques de la note flash du SIES N°24 (Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2020), et indique que la valeur ajoutée de la réussite en 3 ans de la licence économie et gestion (seule licence en « Economie, AES » en Polynésie française) est égale à -0,1%. Cela illustre que les taux d'échecs et/ou d'abandon élevés sont liés à l'attractivité de la licence auprès des bacheliers n'ayant pas pu s'inscrire dans d'autres formations en Polynésie française (car très peu ont les moyens de poursuivre des études supérieures en dehors de Tahiti), et non à une faiblesse structurelle de la formation.

- **Aucun dispositif spécifique de mobilité entrante et sortante.**

L'UPF, via son service des Relations Internationales, offre des dispositifs de mobilité entrante et sortante, qui sont ensuite adaptés à chaque étudiant-e de la licence Économie et gestion, avec l'aide de ses responsables pédagogiques, dont certains ont une grande expérience internationale.

Cependant, la faible taille des effectifs estudiantins à l'UPF et l'isolement géographique important ainsi que les coûts de mobilité internationale très élevés (malgré les aides) ne permettent pas de dupliquer aisément les dispositifs spécifiques de mobilité des universités hexagonales.

- **Une absence de partenariats spécifiques avec les acteurs socio-économiques locaux.**

La prépondérance de Très Petites Entreprises en Polynésie française (82% des entreprises locales ont le statut juridique de « personnes physiques » ou entrepreneurs individuels), et d'autres spécificités locales rendent l'existence de ces partenariats difficiles en Polynésie française, qui ne dispose pas de dispositif de formation en apprentissage similaire en métropole, comme il est souligné dans le rapport. Cependant, les enseignants de la licence Économie et gestion bénéficient d'une grande connaissance et proximité avec les acteurs socio-économiques locaux, qui interviennent souvent dans cette formation (notamment à titre de vacataires).

Enfin, certaines remarques dans le rapport sur la licence Économie et gestion (suivi de l'insertion professionnelle par le COSIP, pilotage par la direction de l'université) semblent davantage s'adresser aux instances de l'UPF qu'aux responsables pédagogiques de la licence.

LICENCE Informatique

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : STS

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Informatique

Concernant la nouvelle maquette, nous allons déplacer le cours de méthodologie de la programmation au S1 et doubler son volume horaire. Dans ce cours, nous ferons entre autre l'introduction au versionning et à l'utilisation de GIT. L'objectif étant d'utiliser un GIT local classifié que nous venons de faire installer à l'UPF pour 1 cours au S1, 2 au S2, 50% des UE informatiques demandant de programmer en L2 et pour toutes les UE en L3. Il s'agit d'une professionnalisation sur toute la licence résultant d'une demande forte de la part des professionnels rencontrés tant en Polynésie qu'en France métropolitaine.

En complément, pour aider les étudiants qui n'arrivent pas à obtenir leur licence informatique, nous allons proposer un ou plusieurs CU et/ou DU d'informatique qui s'adosseront sur la licence informatique.

Le constat est que nous avons des étudiants qui malgré leurs efforts n'arrivent jamais à finir leur licence et sortent en échec pur et simple, nous souhaitons leur valider un certain nombre de compétences qu'ils auront acquises pendant leur séjour chez nous.

Nous attendons d'avoir validé la maquette définitive (après avoir reçu les directives générales) mais l'idée sera de piocher des modules disciplinaires en L1, L1+L2 et L1+L2+L3 pour délivrer des CU ou DU selon des thématiques professionnalisantes. par exemple un CU programmation web, un DU programmation mobile, un CU système d'exploitation, etc.

Pour rester simple, nous souhaitons que cela ne change absolument rien au déroulement des 3 années, les étudiants avancent aussi loin que possible dans leur licence, et au fur et à mesure de leurs résultats, ils accumuleront des diplômes ou certificats, ainsi un maximum d'étudiants en échec sur l'intégralité de la licence pourront sortir avec quelque chose malgré tout.

LICENCE *Mathématiques*

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : STS

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Mathématiques

Observations :

L'équipe pédagogique de mathématiques de l'UPF prend bonne note des recommandations effectuées par les experts HCERES concernant la licence Mathématiques. Elle souhaite indiquer en réponse qu'une restructuration de cette formation est en cours dans le cadre de la proposition d'offre de formation pour le prochain plan quinquennal. Ces travaux prévoient déjà des améliorations substantielles sur les trois volets mentionnés : mise en place de l'approche par compétence, partenariats nationaux et internationaux, diversification des modalités d'enseignement.

LICENCE *Physique, chimie*

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : STS

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Physique, chimie

En réponse à la critique : " La formation ne présente pas d'enseignements en langue étrangère", il faudrait rappeler que notre maquette comporte des cours d'anglais et ce jusqu'en licence (aspect factuel).

A la critique "Peu d'adossement à la recherche" : focalisation à la formation académique (théorique) priorisée pour consolider la formation de base pour combler les lacunes de connaissances héritées de la formation en cycle secondaire (lycée), notamment pour l'acquisition des outils scientifiques nécessaires pour les différentes matières.

LICENCE Sciences de la vie

Domaine (ALL, DEG, SANTE, Santé, SHS, STS) : STS

Cursus (DEUST ; DFA ; DFG ; Licence, Licence professionnelle, Master, etc.) : Licence

Intitulé de la formation : Sciences de la vie

Concernant l'**approche par compétences**, elle est intégrée dans la formation ; en effet, outre l'approche « programme » par laquelle les étudiants acquièrent les connaissances disciplinaires qui constituent la base fondamentale de leur apprentissage dans divers champs de la biologie, ils acquièrent progressivement les **compétences pratiques** relatives aux techniques et technologies couramment utilisées dans ces divers domaines grâce à un nombre important d'heures de travaux pratiques en salle et sur le terrain (16% en L1, 21% en L2, 27% en L3 SV, parcours Biodiversité Ecologie et 29% en L3 SV, parcours Biologie, Biochimie, Physiologie). De plus, la formation propose une variété de **compétences méthodologiques** disciplinaires et transversales appliquées au domaine scientifique dans les 3 niveaux avec, notamment, la méthodologie du travail en laboratoire en L1, la méthodologie de la rédaction scientifique en L2 et la méthodologie de la recherche documentaire, de la communication et de l'expression écrite scientifique en L3. Les **compétences préprofessionnelles** sont aussi incluses dans la formation puisqu'un stage d'immersion en laboratoire ou en entreprise d'un mois minimum est obligatoire en L3. En outre, la licence Sciences de la Vie permet aux étudiants de renforcer leurs **compétences linguistiques d'expression écrite et orale** en Anglais avec 15 heures d'enseignements et d'activités diverses en Anglais scientifique et leur offre également la possibilité d'acquérir des compétences d'expression écrite et orale en Mandarin de manière optionnelle.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

